Vivre à Angers

N° 381 / MARS-AVRIL 2014

POUR DEMAIN
Le centre de formation du SCO à La Baumette

REPORTAGE
Un mercredi à l'accueil de loisirs du Hutreau

GUIDE
Printemps des poètes du 8 au 23 mars

Élections municipales les 23 et 30 mars

votez

Sommaire

THIERRY Y BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

DR

DR

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** football : le centre de formation du SCO ouvre à La Baumette

8 **CADRE DE VIE** la base nautique d'aviron retrouve sa jeunesse

10 **SERVICES** le label "ville d'art et d'histoire" renouvelé

12 **DÉBAT PUBLIC** budget 2014 : investissements et statu quo fiscal

mieux comprendre

14 **DOSSIER** élections municipales, votez les 23 et 30 mars

20 **L'INVITÉ** Bertrand Baudaire, La Boucherie : 120 restaurants, 1 600 employés

22 **REPORTAGE** au Hutreau, les enfants dans leur domaine

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** happy from Angers

28 **RENCONTRES** le monde à l'envers des Frères Casquette

32 **HISTOIRE** la première salle de sport privée

le guide/les sports

33 **ÉVÉNEMENT** Combas au Grand-Théâtre

34 **RENDEZ-VOUS** voyages au cœur de la poésie angevine

35 **EXPOSITION** derniers jours pour admirer les "Trésors enluminés"

36 **PHOTOGRAPHIES** Poilus d'hier, jeunes d'aujourd'hui

37 **FOOTBALL** coupe de France : le SCO prend le quart pour Moulins

Vivre à Angers

Directeur de la publication Frédéric Béatse. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** Pascal Le Manio. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin, Anne Rocher et Jean-Patrice Campion. **Illustration de la Une** IDÉ. **Assistante du pôle média et diffusion** Sylvie Montégu, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 89 550 exemplaires. **Dépôt légal** 1er trimestre 2014, ISSN 0767-354 X

PEFC 10-31-1141

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

THIERRY BONNET

LE DOSSIER Qui pour siéger au conseil municipal ? C'est aux 88 000 Angevins inscrits sur les listes électorales de choisir en allant voter lors des élections municipales. Le premier tour du scrutin se tient le dimanche 23 mars, le second tour une semaine plus tard, le dimanche 30 mars. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h. Ce sera également pour la première fois l'occasion d'élire les délégués de la Ville d'Angers qui siégeront à Angers Loire Métropole. À l'issue du vote, les résultats pour l'ensemble de la ville seront collectés et rendus publics dans le parking de l'hôtel de ville, au fur et à mesure de leur arrivée.

Parce que la santé est une préoccupation quotidienne, la Ville impulse, coordonne ou relaie de nombreuses initiatives dans le domaine de la prévention. Parmi elles, des permanences de vaccinations, des campagnes de sensibilisation, des collectifs “santé” dans les quartiers, des animations thématiques… Ces dispositifs ne seraient pas complets sans le rôle majeur tenu par un équipement à la pointe comme le CHU et le dynamisme en matière de recherche médicale. Afin de rappeler toute l’importance d’une bonne prévention, j’ai souhaité faire témoigner quatre Angevins mobilisés autour de cet enjeu de santé majeur.

Frédéric Béatse, maire d’Angers

Les invités du mois

■ **Anne-Sophie Banaszuk,** médecin à Cap Santé 49

■ **Gérard Boussin,** directeur de la Santé publique, Ville d’Angers

■ **Jamy Pacaud,** directeur de l’instance régionale d’éducation et de promotion de la santé (IREPS)

■ **Céline Rioual** coordinatrice “éducation à la santé” au service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé (SUMPPS)

Permettre d’être acte

■ **Anne-Sophie Banaszuk** Il faut le rappeler, le cancer est la première cause de mortalité en France. Dans ce domaine, la prévention passe par le dépistage. Ce à quoi l’association Cap Santé 49 s’affaire au quotidien. Nous gérons par exemple depuis 2003 le dépistage organisé du cancer du sein à l’échelle du département, depuis 2008 celui du cancer colorectal et depuis 2010 celui du cancer du col de l’utérus.
Dans ce dernier cas, notre rôle est d’informer et d’inciter les femmes de 25 à 65 ans à réaliser un frottis régulier, tous les trois ans.
C’est aussi l’occasion de rappeler l’importance pour les jeunes filles de se faire vacciner contre le papillomavirus, ce qui permet de se protéger contre un grand nombre d’infections. Nous menons donc un travail de fond, fait de courriers de relance et de suivis des résultats en lien avec les acteurs de santé. C’est un combat de tous les instants pour faire prendre conscience de la nécessité de ces démarches qui sont peu contraignantes et surtout très efficaces.

> “Le cancer est la première cause de mortalité en France. La prévention passe par le dépistage.

■ **Gérard Boussin** C’est tout le paradoxe de notre société. On est souvent mieux informé sur ce qui n’est pas toujours essentiel. On le constate notamment pour la vaccination qui pourtant est un acte aussi bien individuel que collectif. Il est donc primordial de mettre en lien le curatif et le préventif et de donner les moyens aux citoyens d’être acteurs de leur santé via l’éducation, la diffusion de messages de prévention, à petite comme à grande échelle.
Cela participe à la notion de “bien vivre ensemble” et concerne aussi bien le recours aux soins médicaux dits classiques que le soin apporté à un environnement de qualité.
Je pense ici au bruit, à la qualité de l’air, à la salubrité des logements, à la présence d’espaces verts, à l’accès aux loisirs et aux activités physiques, à l’accessibilité d’une ville pour les personnes touchées par un handicap, par exemple.

> “Il est primordial de mettre en lien le curatif et le préventif et de donner les moyens aux citoyens d’être acteurs de leur santé.

■ **Jamy Pacaud** C’est vrai que l’information en matière de santé est présente partout, accessible notamment grâce aux nouvelles technologies. Mais la notion d’éducation est aussi essentielle. C’est ce que nous mettons en avant au sein de l’IREPS, l’instance régionale d’éducation et de promotion de la santé. En tout premier lieu grâce à notre centre de ressources documentaires spécialisées hébergé à La Cité. Mais aussi par les formations et les interventions de terrain que nous proposons à la demande de professionnels : enseignants, assistantes maternelles, personnels soignants, travailleurs sociaux, clubs sportifs, associations d’aide aux malades, de parents d’élèves. Les thèmes qui reviennent le plus souvent sont les addictions,

PHOTOS THIERRY BONNET

ur de sa santé

la vie affective et sexuelle, l'alimentation, la prévention des violences et depuis peu l'approche des réseaux sociaux. L'IREPS a ainsi accompagné récemment des jeunes sourds et malentendants du centre Charlotte-Blouin lors d'ateliers d'éducation à l'usage d'internet. Le travail a même débouché sur la diffusion de messages des jeunes à leurs pairs.

■ **Céline Rioual** Je confirme que cela marche. Au sein du service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé, nous avons mis en place un système d'étudiants relais-santé. Pour cette année, ils sont neuf à animer des actions de prévention auprès des autres étudiants. Cela se déroule dans les différents campus, mais aussi lors de manifestations telles que les forums étudiants ou les journées jobs d'été, par exemple. L'objectif est de parler de la santé différemment en utilisant beaucoup le jeu de société comme outil pédagogique. C'est un bon moyen d'entrer en contact pour ensuite travailler sur les idées reçues qui circulent autour de la sexualité, du sommeil, de l'alimentation et de la fête au sens large (audition, alcool, drogues…). Récemment, nous avons tourné des petites vidéos inspirées de la série "Bref" pour aborder ces thèmes. Les retours sont positifs même s'il est toujours difficile de quantifierl'efficacité en matière de prévention santé.

> En matière de santé, l'information est présente partout, accessible notamment grâce aux nouvelles technologies. Mais la notion d'éducation est aussi essentielle.

■ **Frédéric Béatse** Ce dispositif vient en complément des nombreuses actions menées autour de la vie nocturne et des soirées étudiantes. C'est le cas par exemple des Noxambules, ces étudiants qui arpentent les rues du centre-ville les mercredis, jeudis et vendredis soir afin de prodiguer à leurs pairs des messages de prévention.

> Neuf étudiants relais-santé animent des actions de prévention auprès de leurs pairs. L'objectif est de parler de la santé différemment et de travailler sur les idées reçues qui circulent autour de la sexualité, du sommeil, de l'alimentation, de la fête en général (audition, alcool, drogues…).

Ou encore des campagnes de sensibilisation que la Ville mène autour des conduites à risques et de la charte "S'amuser sans abuser" signée chaque année avec les associations étudiantes. Plus globalement, les témoignages de chacun de vous démontrent la nécessité de faire de la prévention en termes de santé une priorité. Et cela, à tous les âges de la vie.

■ **Ville d'Angers, direction Santé publique, 2 bis, rue des Ursules, 02 41 05 44 16**
■ **IREPS, La Cité, 58, boulevard du Doyenné, 02 41 05 07 05, irepspdl.org**
■ **Cap Santé 49, 11, rue des Noyers, 02 41 05 08 92, cap-sante-49.fr, depistage-cancer-paysdelaloire.fr**
■ **SUMPPS, 2, boulevard Beaussier, 02 41 22 69 10, www.univ-angers.fr**

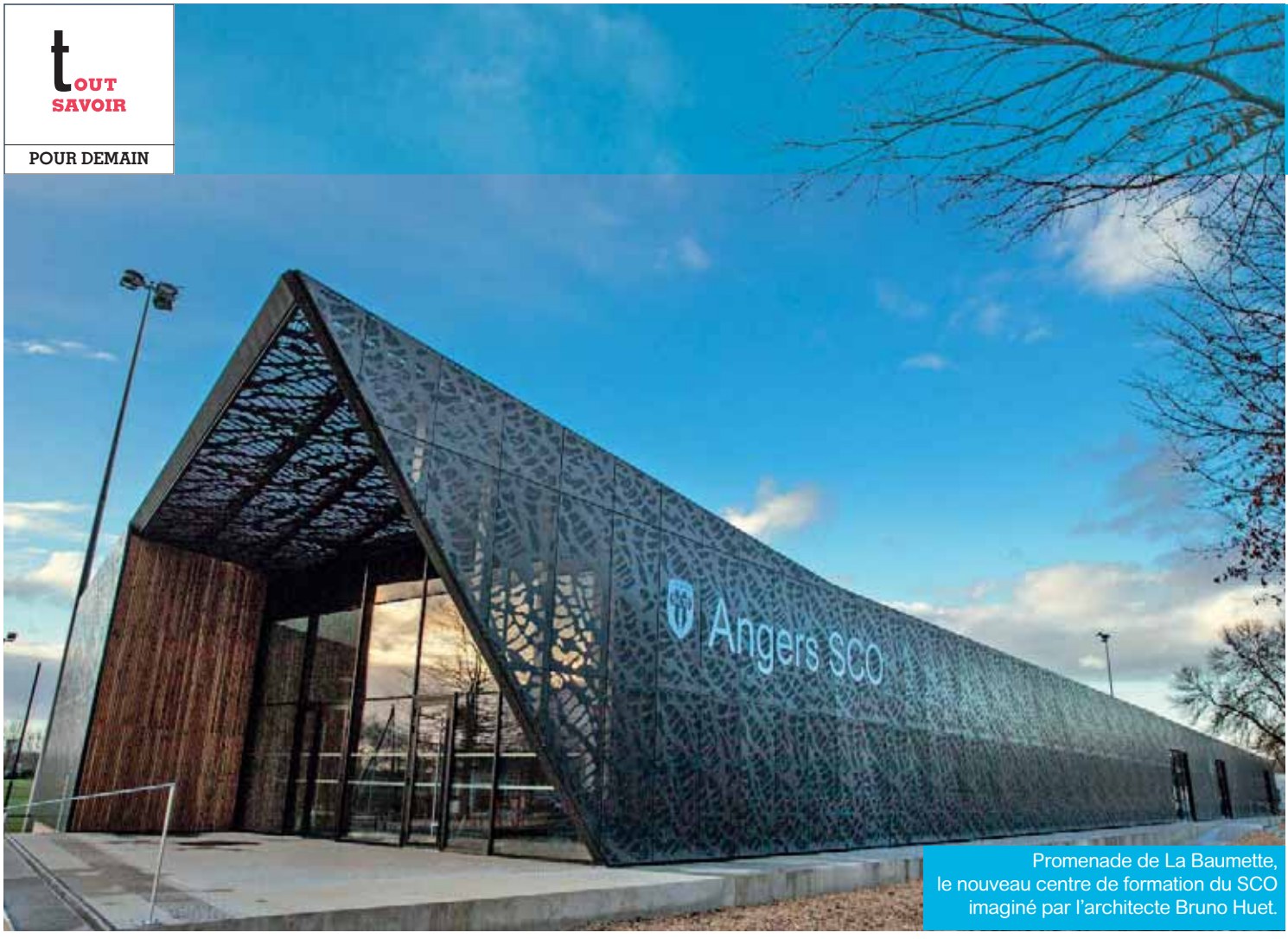

THIERRY BONNET

Promenade de La Baumette, le nouveau centre de formation du SCO imaginé par l'architecte Bruno Huet.

FOOTBALL

LE CENTRE DE FORMATION DU SCO OUVRE À LA BAUMETTE

"Le SCO va enfin avoir son chez soi, s'enthousiasme Saïd Chabane, président du club. Ouvrir un centre de formation, c'est aussi réaffirmer avec force notre volonté de nous investir dans la durée et sur le territoire angevin. Car, pour l'essentiel, la cinquantaine de jeunes qui seront les premiers pensionnaires du centre d'hébergement proviendront des clubs de la région." Après les terrains d'entraînement, c'est au tour des bâtiments du centre de formation d'être livrés au cœur de la plaine des sports de La Baumette.
Le SCO bénéficie donc d'une infrastructure digne de ce nom. "Investir dans la formation, c'est permettre aux jeunes d'intégrer une filière de haut niveau dans de bonnes conditions et au SCO de trouver sa place face aux grosses écuries", insiste le président.
Sur place, tout ce qui touche à la vie du club est désormais regroupé sur un même site qui s'étend sur 5,3 hectares.
Le programme imaginé par le cabinet d'architecture Bruno Huet et réalisé par la Soclova englobe quatre terrains d'entraînement, trois engazonnés et un synthétique "nouvelle génération" homologué par la Fédération française de football pour la compétition nationale. À cela s'ajoutent des locaux dédiés à la formation, au centre d'entraînement de l'équipe professionnelle, de la CFA 2, des U 19 et U 17, ainsi que le siège administratif du club et de l'association en charge de la section amateur.
L'investissement pris en charge par la Soclova est de 4 millions d'euros. Le club et la Ville, au titre du développement des filières d'excellence et du soutien à la formation, se partagent le loyer. La Région des Pays de la Loire apporte quant à elle une subvention de 400 000 euros.

L'INAO se renforce à Angers

Un temps menacée par la réorganisation des agences décentralisées, l'antenne locale de l'Institut national des appellations d'origine (INAO) sera finalement maintenue à Angers. Ses missions seront élargies à l'ensemble du bassin viticole du Val de Loire (Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire) et ses effectifs seront renforcés par l'équipe de Vertou (Loire-Atlantique), ce qui portera à une vingtaine le nombre de salariés, à Angers. En juin dernier, les collectivités locales s'étaient mobilisées aux côtés de l'État pour défendre le maintien de l'agence et soutenir ainsi la filière végétale et viticole représentée par les entreprises, les salariés, les écoles, les pôles de formations et de recherche qui font d'Angers un pôle de compétitivité à vocation mondiale ainsi que le premier site du Val de Loire.

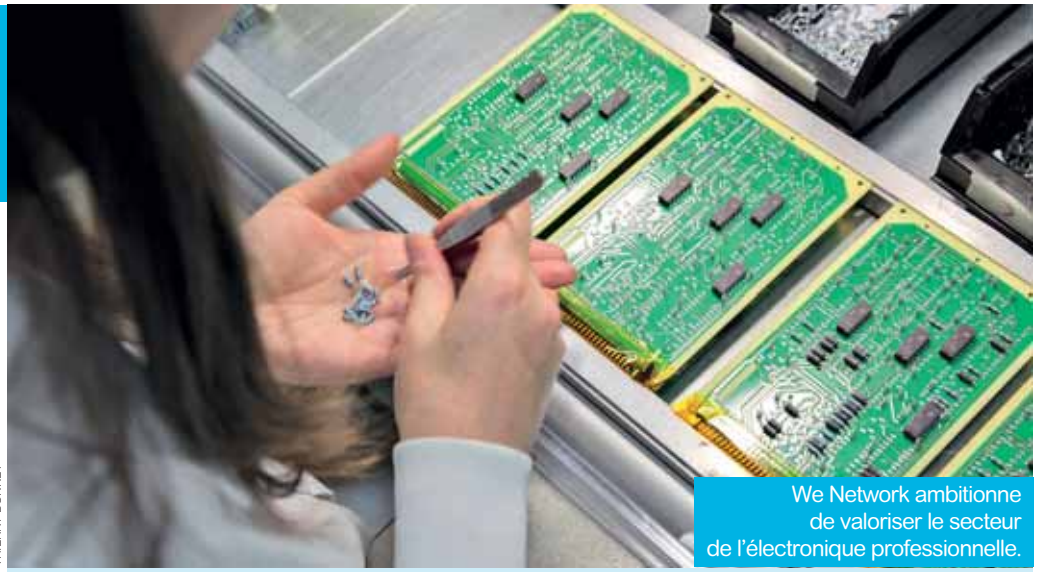

THIERRY BONNET

We Network ambitionne de valoriser le secteur de l'électronique professionnelle.

We Network pour une filière électronique professionnelle plus attractive

Fin janvier, l'association We Network naissait du rapprochement entre le cluster LEA Valley et le centre d'innovation et de transfert de technologies Astinov. Ceci en vue de "valoriser plus encore le potentiel de l'électronique professionnelle française et ses acteurs, majoritairement implantés dans le Grand Ouest ; et créer une entité qui permette à la filière d'être identifiée comme un secteur d'activité de référence, en France et en Europe", selon son président et Pdg d'Éolane, Paul Raguin.
En fusionnant, LEA Valley et Astinov jouent sur leur complémentarité puisque le premier rassemble une centaine d'acteurs de l'électronique de la région, et le deuxième accompagne des entreprises, des PME-PMI notamment, en demande de nouveaux produits. Pour montrer le poids de l'électronique professionnelle en France, et la rendre plus attractive et compétitive sur les marchés, le campus de l'électronique, lancé en juillet dernier à Angers, travaille en parallèle à un autre levier appelé PLEIADE : une plateforme européenne d'intégration, d'assemblage et de développement électronique qui aura vocation à devenir le centre technique de référence de ce secteur en France et en Europe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Angers Loire campus renforce le pôle universitaire

La Ville, Angers Loire Métropole, seize établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie ont formalisé la création du pôle universitaire Angers Loire campus. Destiné à favoriser la construction de projets communs au bénéfice de la qualité des formations, des conditions de vie des étudiants et de la recherche, ce regroupement renforce également la visibilité du pôle universitaire au plan régional, national, voire international.

Olympiades et salon des métiers

Agriculture, automobile, bâtiment, alimentation et restauration, services à la personne, industrie, travaux publics, métiers de la création, tous ces secteurs d'activité seront représentés lors des sélections régionales des 43e Olympiades des métiers, les 11 et 12 avril, au parc des expositions. Outre la compétition qui regroupera les jeunes talents des Pays de la Loire, le salon des métiers permettra également de découvrir plus de quatre-vingts professions. Des stands d'information sur les filières, un espace animé par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole et une nuit de l'orientation le 11 avril compléteront le programme. Entrée libre. www.paysdelaloire.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Angers, première ville "verte"

L'organisme professionnel de l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) vient de classer Angers première ville "verte" de France. L'étude, réalisée à partir de plus de 1 500 données collectées dans les 50 plus grandes villes, récompense Angers, notamment pour l'importance de son patrimoine vert (51 m² par habitant), son investissement en faveur du végétal (5 % du budget annuel) et son dynamisme en matière de promotion des parcs et jardins.
La ville se distingue aussi par les actions menées pour la préservation de la biodiversité et la gestion écologique des espaces verts.

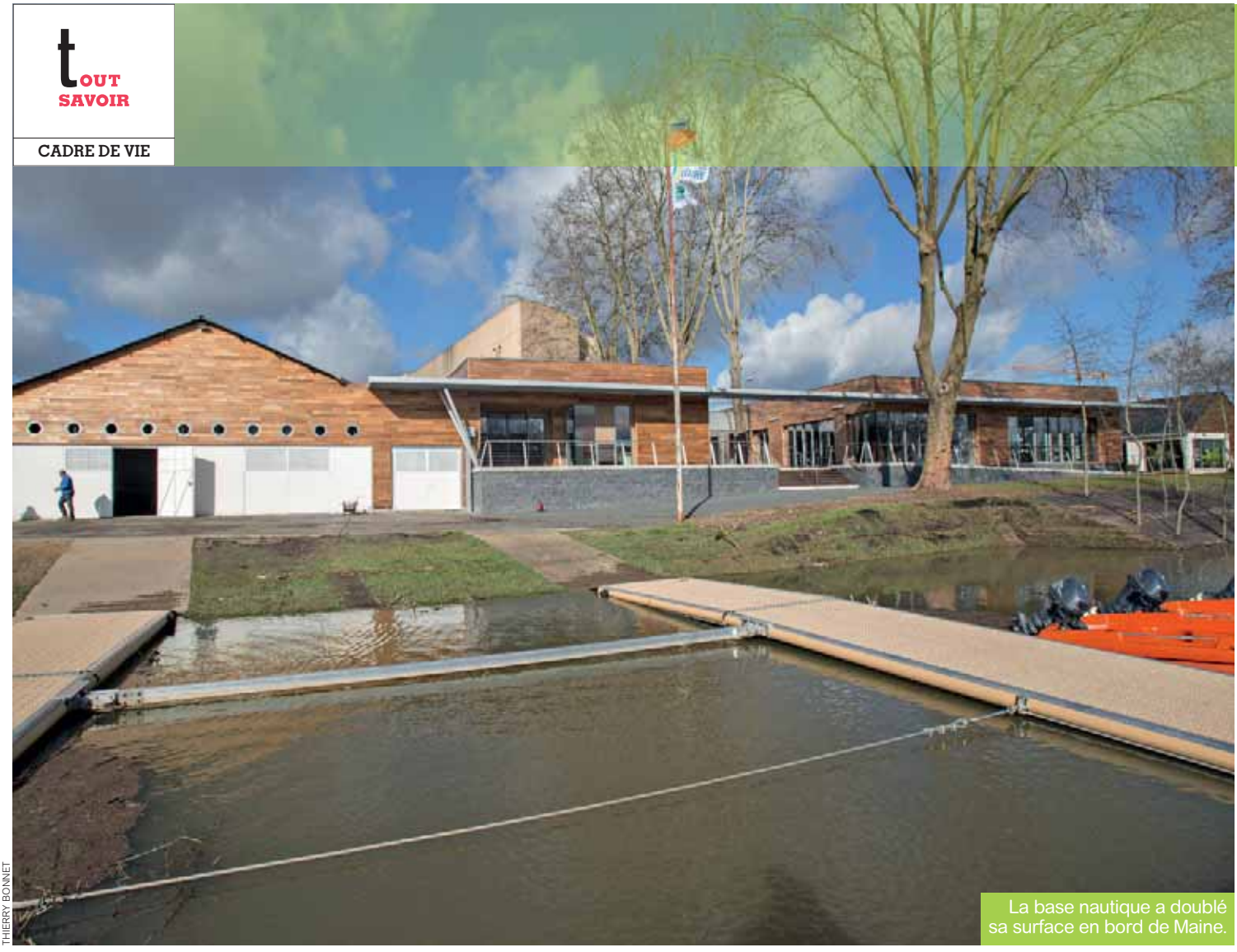

THIERRY BONNET

La base nautique a doublé sa surface en bord de Maine.

LA BASE NAUTIQUE D'AVIRON RETROUVE SA JEUNESSE

Première réalisation du projet de réaménagement des berges "Rives nouvelles", la base nautique retrouve sa jeunesse en bord de Maine. Pas du luxe pour le club Angers Nautique Aviron qui continue d'aligner de brillants athlètes sur les podiums internationaux, comme le barreur officiel du huit de l'équipe de France, Benjamin Manceau, ou encore le très prometteur Anaël Rouiller. Restructuré dans le prolongement des bâtiments historiques, des hangars jusqu'à la guinguette, l'équipement aura mis un an pour doubler sa surface et atteindre les 1 200 m². À l'intérieur, rien ne manque : salle de musculation de 130 m², club-house, vestiaires, sanitaires, bureaux, salles de réunion et locaux techniques. Dernière étape d'ici septembre prochain : la livraison d'un local dédié au rangement du matériel.

De quoi satisfaire le président du club, Xavier Brandicourt, les entraîneurs et les bénévoles, mais aussi les quatre cents licenciés et les quelque 1 200 pratiquants qui fréquentent la base chaque année. L'architecture, confiée à Frédéric Rolland, mêle ardoise, bois, verre et acier afin d'intégrer la nouvelle base nautique à son environnement. Cela préfigure des aménagements d'ores et déjà programmés dans ce périmètre. Pour les promeneurs, il est en effet désormais possible de longer la base nautique, au plus proche de l'eau, sans obligation de rejoindre la rue Larrey pour poursuivre leur chemin vers l'île Saint-Aubin.

D'un coût global d'1,7 million d'euros, la restructuration de la base nautique a été subventionnée notamment par la Région, pour près de 225 000 euros, par le centre national pour le développement du sport (pour 160 670 euros) et le fonds parlementaire (pour 65 000 euros).

VITE LU

Bougez pour votre cœur
Le Parcours du cœur propose des activités physiques et sportives et des stands d'information pour prévenir les maladies cardiovasculaires. **Place du Ralliement, 5 avril, de 10h à 18h. Gratuit.**

Initiation à l'utilisation du défibrillateur
Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la Mutualité Française, la protection civile et Harmonie Mutuelle initient à l'utilisation du défibrillateur automatique le 26 mars, à 17h30, à la pharmacie mutualiste, 78, rue Baudrière. **Inscription au 02 41 68 88 38.**

Des conseils pour mieux s'entendre
L'association Surdi 49 et France Acouphènes proposent une rencontre sur le thème de la malentendance et des moyens d'y remédier. **13 mars, 14h30, institut municipal, 02 41 05 47 22. contact@surdi49.fr**

Semaine d'information sur la santé mentale
Projection-débat, 17 mars, 20h15, 400 coups (5 euros) ; théâtre par la compagnie Thébaïde, le 22 mars à 20h30, théâtre de l'Avant-Scène à Trélazé (gratuit) ; table ronde et documentaire, le 20 mars à 16h, centre Georges-Brassens d'Avrillé ; et expositions. **www.ch-cesame-angers.fr**

THIERRY BONNET

Jerry Schmidt, directeur de l'Alec.

Infos et conseils à l'agence locale de l'énergie et du climat

L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) a ouvert ses portes place Freppel. L'agence sera, à terme, un lieu unique pour toutes les questions liées à la rénovation du bâti, à la promotion des énergies renouvelables, à la consommation durable…
"Nous allons simplifier le parcours du public à la recherche d'informations, de conseils techniques ou financiers", explique Jerry Schmidt, son directeur. Aux permanences du programme "Mieux chez moi" initié par Angers Loire Métropole, s'ajoutent désormais celles de l'Espace Info Énergie (lundi de 11h à 14h, mercredi 11h à 14h, jeudi 11h à 14h).
À plus long terme, l'Alec va développer les partenariats et créer des passerelles entre tous les acteurs de la rénovation sur le territoire : artisans, collectivités, associations, chambres consulaires… "Beaucoup d'acteurs agissent déjà. En nous plaçant à la jonction de ces actions, nous pouvons contribuer à les amplifier pour accélérer la lutte contre le changement climatique".
Alec, 8, place Freppel, 02 53 57 75 40. schmidt.alec.alm@gmail.com
Espace Info Énergie : 02 41 18 01 08.
Mieux chez moi : 02 41 43 00 00.

Expo Flo, le végétal dans tous ses états

Végétal post-apocalyptique, promenade avec les papillons, voyage sur la route des épices… ce sont quelques-unes des surprises que les étudiants de l'association Expo Flo réservent à leurs visiteurs, du 21 au 23 mars. Tous les deux ans, près de 500 élèves ingénieurs en sciences du vivant et de l'environnement d'Agrocampus Ouest se mobilisent pour organiser ce rendez-vous. "Cela fait quarante ans que cela dure !", souligne Olivier Dufaure, président de l'association. Et le travail ne manque pas, que ce soit pour produire et récolter les 15 000 végétaux nécessaires, prévoir les animations, le budget, la logistique, les repas… "Pendant une semaine, nous fonctionnons comme une entreprise, avec un seul objectif : partager notre amour du végétal." Au total, 7000 m² d'exposition et une trentaine de jardins et stands sont installés sur le campus de l'école. Au programme aussi, nocturnes avec des spectacles de feu, jonglage, théâtre…
2, rue Le Nôtre. 4,50 à 6 euros. Gratuit moins de 6 ans. expoflo.free.fr

THIERRY BONNET

Alexia, Olivier, Pierre-François, Hélène et Jean, membres du bureau de l'association organisatrice.

20 minutes, le temps de stationnement gratuit proposé sur les 14 places équipées d'une borne "arrêt minute" places Molière, Imbach, Hérault, Sainte-Croix, de la Visitation et rue Saint-Julien. Objectifs : faciliter l'accès aux commerces et permettre la rotation des véhicules. Le principe : des capteurs au sol détectent la présence d'une voiture. Le feu vert de la borne s'allume et un compteur égrène le temps restant à l'issue duquel la verbalisation peut intervenir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lutte contre le gaspillage alimentaire
À l'occasion de la semaine du développement durable, du 1er au 7 avril, des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire seront menées sur les marchés. Rendez-vous les 2, 5 et 6 avril, respectivement à La Fayette, Leclerc et Monplaisir pour des ateliers de cuisine et de dégustation autour des fruits et légumes d'aspect inhabituel car défraîchis, abîmés, fripés… Compotes et soupes seront au menu.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Atelier “tapisserie” lors d’une classe patrimoine du service éducatif “ville d’art et d’histoire”.

LE LABEL “VILLE D’ART ET D’HISTOIRE” RENOUVELÉ

Le ministère de la Culture a rendu son verdict en décembre. Angers conserve son appellation “ville d’art et d’histoire”. Désormais attribuée pour une durée de dix ans, la distinction permet aux villes qui adhérent au réseau de développer une batterie d’outils pédagogiques afin de faire connaître et valoriser leur patrimoine et leur architecture.
“Il n’est pas uniquement question de préservation des vieilles pierres, précise Stéphanie Vitard-Gibiat, responsable du service à la Ville. L’idée est de faire en sorte que les habitants lèvent les yeux et découvrent l’environnement qui les entoure. Cela va de l’histoire des monuments bien entendu jusqu’à la création d’un nouveau quartier, par exemple.”
Cible privilégiée de la démarche : les enfants. Chaque année, ils sont près de cinq mille à être accueillis au sein du service municipal. Soit lors des ateliers organisés pendant les vacances scolaires pour les 6-12 ans sur des thèmes comme les blasons du roi René, la tapisserie, l’architecture, l’archéologie, le développement urbain… ; soit à l’occasion des classes “patrimoine” menées avec les écoles et des temps d’activités périscolaires grâce au programme “Mon école, mon quartier, ma ville”. Dans tous les cas, des découvertes sur sites et des ateliers pédagogiques encadrés par des guides conférenciers sont proposés. Idem pour le public adulte, qui bénéficie de nombreux documents et dispositifs en support aux visites : fiches monuments, circuit confort pour les personnes en situation de handicap, application pour smartphone “Angers au fil du tramway”, participation à des événements comme les journées du patrimoine qui enregistrent chaque année entre 70 000 et 100 000 visiteurs…
Également disponible, le guide “Angers, ville d’art et d’histoire“ sorti en mai, en cours de réédition.
Ville d’Angers, service éducatif “ville d’art et d’histoire”, 43, rue de Salpinte, 02 41 60 22 13, www.angers.fr/sevah

Atelier sculpture aux vacances de printemps

Le décor sculpté est au programme des ateliers proposés aux 6-12 ans pendant les vacances de printemps, du 28 au 30 avril et les 5, 6 et 7 mai. Rendez-vous à l’hôtel des Pénitentes pour une observation des décors Renaissance et une activité sculpture avec l’artiste Florent Belda. Inscription à partir du 7 avril. Tarif : 2 euros.

À SAVOIR

Reprise des liaisons aériennes vers Nice et Londres

Depuis deux ans, Angers Loire Aéroport propose des liaisons aériennes entre Angers, Nice et Londres.
Jusqu'au 9 mars, les rotations Angers-Nice ont lieu les mercredis et dimanches avec la compagnie IG Avion. Dès le 8 mai et jusqu'au 8 octobre, celles-ci reprendront les jeudis et les dimanches (www.igavion.fr, 0970463600).
Les vols hebdomadaires entre Angers et Londres-City vont quant à eux reprendre avec British Airways, du 20 mai jusqu'au 2 septembre, chaque mardi et samedi.
Un vol supplémentaire sera assuré chaque mercredi durant l'été (du 9 juillet au 27 août).
À Londres, des correspondances sont possibles vers Amsterdam, Francfort, Édimbourg, Glasgow, Madrid, Zurich, Stockholm, New-York (www.ba.com).
Informations au 02 41 33 50 20.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Une initiation à l'utilisation d'un défibrillateur est proposée le 18 mars.

Ateliers d'information et zoom sur les jobs d'été avec le CIJ

L'opération "Jobs d'été, ça s'organise !" se poursuit jusqu'au 7 mars au centre information jeunesse (CIJ) et dans les quartiers : le 6 au centre Jean-Vilar (Roseraie), le 19 mars salle Henri-Cormeau (Deux-Croix / Banchais / Monplaisir) et le 26 mars à la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin.
Le 9 avril, de 10 h à 18 h, le forum "Jobs d'été" rassemblera aux greniers Saint-Jean des partenaires (Pôle emploi, Mission locale…) et des entreprises qui recrutent.
En mars, à noter également les ateliers sur le service civique le 12, les premiers secours le 18, le départ à l'étranger le 19, et les candidatures en anglais le 26.
CIJ, 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47, www.angers.fr/cij

THIERRY BONNET

Le lieu de vie se situe dans la maison des étudiants à Belle-Beille, boulevard Victor-Beaussier.

Un nouveau lieu de vie ouvre sur le campus Belle-Beille

Après deux années de réflexion partagée, l'Université d'Angers, la Ville et les étudiants ont ouvert début février un lieu de vie d'un nouveau genre à Belle-Beille. Inspiré des AGORAé, comme il en existe dans sept villes de France, ce lieu s'adresse aux étudiants mais aussi aux jeunes, aux habitants et aux acteurs associatifs et institutionnels du quartier. Objectif : prévenir l'isolement social en privilégiant convivialité et échange.
"Une étude de terrain a montré que les étudiants du campus et les habitants souhaitaient se côtoyer davantage, souligne Lucie Pépin, présidente de la fédération étudiante des associations angevines (Fé2A). D'où ce choix partagé de monter notre projet autour de cet ancrage dans le quartier. Nos adhérents s'y relaient pour faire vivre l'endroit et permettre à chacun de se l'approprier."
Expos, jeux de société, bibliothèque, soirées culturelles, concours de talents, troc, actions de prévention autour de la santé…, tous les nouveaux projets sont les bienvenus.
À la fin de l'année, la Fé2A y installera aussi une épicerie solidaire pour soulager le budget alimentaire des étudiants en situation de précarité. Pour faire vivre les lieux, les étudiants lancent un appel à bénévolat (contact@fe2a.fr ou 06 84 58 99 84).
2, boulevard Victor-Beaussier, www.fe2a.fr

La retraite, une étape à préparer

Le centre communal d'action sociale (CCAS) lance un programme de rencontres afin d'aider les futurs et jeunes retraités à appréhender leur vie post-professionnelle : projets personnels, loisirs, bénévolat, santé… Pour cela, trois premiers rendez-vous sont proposés : jeudi 27 mars, s'informer pour vivre pleinement sa retraite ; en avril, prendre soin de soi pour rester en forme ; et en juin, la retraite, ça se prépare.
Espace Welcome, de 9 h à 12 h.
Renseignements et inscriptions au 02 41 23 13 31.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Atelier d'art floral du CCAS.

PRATIQUE

Braderie chez Apivet

Tous les premiers vendredis du mois, de 10 h à 18 h 30 au 34, rue Larévellière.
02 41 60 88 00

Petits jardins, grandes idées

Lancé l'an passé par la Ville, le rendez-vous consacré au jardinage et aux bonnes pratiques pour cultiver beau et bon se tiendra le dimanche 27 avril, de 10 h à 18 h, place Molière. Au programme : marché aux plantes avec des producteurs locaux, troc de plantes, stands associatifs et animations.
www.angers.fr

Seize postes d'apprentis à pourvoir

Pour la rentrée scolaire 2014, la Ville et Angers Loire Métropole lancent une campagne de recrutement en proposant aux jeunes de 16 à 25 ans seize postes en apprentissage.
Sont à pourvoir : CAP dans les spécialités restauration collective, travaux paysagers et pépinières ; Bac pro production horticole ; BTS assistant de manager, informatique-réseaux-télécom, service informatique aux organisations ; licence pro métiers de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables et environnement-déchets.
Candidatures avec CV et photo à adresser avant le 28 mars.
Renseignements et détails des postes : 02 41 05 46 67 (ou 46 59, 46 68, 46 65).

THIERRY BONNET

Le budget 2014 a été adopté lors du conseil municipal du 29 janvier.

BUDGET 2014

INVESTISSEMENTS ET STATU QUO FISCAL

Le conseil municipal du 29 janvier a entériné le budget pour cette année. À retenir : pas de hausse des taux d'imposition pour les ménages et des dépenses d'investissement en légère augmentation. 292 millions d'euros, c'est l'enveloppe budgétaire dont bénéficie la Ville pour l'exercice 2014, dont un quart sera consacré aux investissements, soit 72,7 millions d'euros. Au chapitre des investissements majeurs : les équipements pour la collectivité qui englobent les services publics en matière de sports et loisirs, de patrimoine, de parcs et jardins, d'éducation et d'enfance, ou encore de culture. Également au budget, les dépenses d'investissement liées à la rénovation urbaine, au logement social, au projet "Rives Nouvelles" et aux déplacements et travaux de voirie. Du côté des impôts pour les ménages, les taux restent inchangés, aussi bien ceux alloués à la taxe d'habitation (17,7 %) que ceux concernant la taxe sur le foncier bâti (32,98 %) et non bâti (38,57 %). Quant au budget de fonctionnement, il est en légère augmentation mais permet de dégager néanmoins une épargne brute de près de 16 millions d'euros. À noter, le haut niveau des subventions accordées par la collectivité, notamment en matière de solidarité et de cohésion sociale, qui s'élèvent à 39,4 millions d'euros contre 36,9 millions d'euros l'an passé.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Les Noxambules interviennent dans le centre-ville trois soirs par semaine.

Vie nocturne, une charte rédigée en partenariat

Garantir la tranquillité et la sécurité des habitants et des riverains du centre-ville tout en maintenant son attractivité, c'est tout l'enjeu des réflexions engagées autour de la vie nocturne. À la table de cette démarche partenariale : la Ville et les services municipaux (santé et prévention, police municipale, écologie urbaine, culture, voirie), les services de l'État (préfecture, police, justice, médiation…), mais également habitants, commerces (bars et établissements de nuit, hôtellerie, chambre de commerce…), bailleurs sociaux, écoles et universités, étudiants, acteurs de santé (pompiers, CHU, médecine préventive universitaire, associations, planning familial…). Ont déjà vu le jour des opérations de sensibilisation, des formations à l'organisation de soirées, des campagnes de communication et de prévention, notamment sur les conduites à risques, des contrôles communs aux polices nationale et municipale, le recours à la vidéoverbalisation rue de La Roë… L'engagement des partenaires a été scellé avec l'écriture d'une charte signée en mairie le 20 février et la création future d'un comité pour en assurer le suivi.

La médiathèque cherche des musiciens

La médiathèque Toussaint lance un appel aux musiciens amateurs, en solo ou en groupe, intéressés pour jouer en extérieur et en acoustique le 5 juillet, pour le lancement de l'animation estivale "Touss'en transat".
Espace musique de la médiathèque, 02 41 24 25 50 ou anne.gautreau@ville.angers.fr

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

La biodiversité urbaine étudiée en 2013 dans le cadre de l'opération "Fleurs sauvages de ma rue."

Un agenda 21 biodiversité pour le territoire

L'Agenda 21 biodiversité du territoire a été adopté en janvier par Angers Loire Métropole. Élaboré en partenariat avec les habitants du territoire, des scientifiques, les associations environnementales, des élus, des techniciens, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie ou encore le conseil de développement de la région d'Angers, il pose les conditions d'un développement équilibré du territoire, tenant compte de la biodiversité, pour la qualité de vie et le mieux-vivre de tous les Angevins. Il comporte également un plan d'actions pour notamment intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire ; prendre en compte ses enjeux dans les filières de production végétale, animale et la recherche ; garantir et développer les services offerts par la biodiversité… www.angersloiremetropole.fr/biodiversite

Le recensement, c'est dès 16 ans

Dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre ce recensement, l'enseignement de la défense et la journée défense et citoyenneté (JDC). **Centre du service national d'Angers, 02 44 01 20 50 (ou 20 60), dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr**

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille
Point Services Ville, 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81
Martine Devaux (adjointe), 12 mars, de 16 h à 17 h 30.
Mamadou Sylla, 19 mars, de 16 h à 17 h 30 et 22 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

Centre-ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Rachel Capron (adjointe), sur rendez-vous.
Pierre Laugery, 8 mars, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.

Deux-Croix-Banchais, Grand-Pigeon, 02 41 05 40 88.
Point info quartier, 17, rue de Jérusalem
Jamila Delmotte (adjointe), 5 mars, de 10 h 30 à 12 h.
Annette Bruyère, 15 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.
Maison de quartier, rue des Banchais
Jamila Delmotte (adjointe), 13 mars, de 14 h à 16 h sur rendez-vous.
Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau
Annette Bruyère, 21 mars, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Beaudouin Aubret, sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

Lac-de-Maine
Relais-mairie, place Riobé
Rose-Marie Véron, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45 au relais mairie ou à l'hôtel de ville.
Anne Lebeugle, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88 au relais mairie ou à l'hôtel de ville.

Saint-Serge, Saint-Michel
Pavillon associatif Desjardins, rue Villebois-Mareuil, 02 41 05 40 44
Vincent Dulong (adjoint), 15 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
Silvia Camara-Tombini (adjointe), 7 et 21 mars, de 10 h 30 à 12 h.

Monplaisir
Mairie de quartier, 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60
Jean-Pierre Chauvelon (adjoint), 5 mars, de 11 h à 12 h 30 et sur rendez-vous les autres jours.
Rachida Ouattara, 12 mars, de 11 h 30 à 12 h 30.
Centre Robert-Schuman, 12, boulevard Robert-Schuman, 02 41 04 40 42
Luc Belot, 21 mars, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous. Et les autres jours sur rendez-vous.

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
Norma Mével-Pla (adjointe), 12 mars, de 14 h à 16 h 30 et le 22 mars, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.
Renée Solé, 17 mars, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous.
Les Pépinières, 27 rue de la Morellerie
Norma Mével-Pla (adjointe), 6 mars, de 10 h 30 à 12 h 30.

Saint-Nicolas, Doutre
47, rue Saint-Nicolas, 02 41 35 10 59
Catherine Besse (adjointe), 6 et 15 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Solange Thomazeau, 12 mars, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Lucien Chouteau, 22 mars, de 10 h à 12 h.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
02 41 79 14 40,
Mairie de quartier
Christian Cazauba (adjoint), 15 mars, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous.
Le Chêne magique
Christian Cazauba (adjoint), 5 mars, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous.

Élections municip
les 23 et 30 mars

ales

THIERRY BONNET / ARCHIVES

➔ **Les 23 et 30 mars,** 88 000 Angevins sont appelés aux urnes pour l'élection du nouveau conseil municipal.

À cette occasion, ils éliront également pour la première fois les délégués de la Ville qui siégeront à Angers Loire Métropole.

Élu en mars 2008, le conseil municipal va être renouvelé pour un mandat de six ans. **55 conseillers municipaux seront élus.**

Le premier tour est fixé au dimanche 23 mars et le second au dimanche 30 mars. **Le vote se déroulera de 8 h à 19 h,** sans interruption.

À l'issue du scrutin, les résultats pour l'ensemble de la ville seront collectés et rendus publics dans le parking de l'hôtel de ville, au fur et à mesure de leur arrivée.

Comment va être

1 Toute personne âgée **au moins de 18 ans**, inscrite sur les **listes électorales d'Angers ou y payant des impôts directs** peut être candidate. Y compris les citoyens d'un autre pays de l'Union Européenne.

8 Les listes ont jusqu'au **mardi 25 mars, 18 h**, pour se déclarer en préfecture. La commune expédie à nouveau professions de foi et bulletins de vote aux électeurs.

9 Le **30 mars, 2nd tour** La liste qui arrive en tête, mais pas forcément avec plus de 50%, remporte l'élection.

6 **Si, au 1er tour, une liste obtient la majorité absolue** des suffrages exprimés (50% plus une voix), elle remporte l'élection. Dans ce cas, allez au **10** Sinon, allez au **7**

7 **Aucune liste n'a obtenu la majorité absolue** des suffrages exprimés. Il y a un 2nd tour. Toutes les listes ayant obtenu au moins **10%** des suffrages exprimés peuvent y participer. Celles qui ont obtenu **plus de 5 %** des voix peuvent fusionner avec une liste allant au 2nd tour. Certains de ses candidats intègrent alors cette liste. Celles qui ont obtenu **moins de 5%** ne peuvent ni fusionner ni se maintenir.

élu le conseil municipal ?

2 Les candidatures se font uniquement sous forme de liste. Cette dernière comporte **55 noms**, autant que de conseillers municipaux à élire. Elle respecte la parité avec une alternance homme / femme.

3 Cette liste est déposée auprès du préfet **avant le 6 mars, 18 h**.

4 Le **10 mars**, la campagne officielle commence. La commune se charge d'expédier professions de foi et bulletins de vote à tous les électeurs.

5 Le **23 mars**, **1er tour** Tous les électeurs inscrits à Angers peuvent voter.

10 **La liste gagnante obtient d'office la majorité des sièges**, soit 28 conseillers municipaux. Les 27 autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5% des voix, y compris la liste gagnante.

Conseillers acquis par la liste gagnante — 28 | 27 — Conseillers répartis à la proportionnelle

Exemple de résultats :
Liste 1 : **53%**. Liste 2: **43%**. Liste 3: **4%**.
La liste 1 obtient 28 sièges d'office et 15 sièges sur les 27 autres. La liste 2 décroche 12 sièges sur les 27. La liste 3 n'obtient aucun siège.
Répartition finale des 55 sièges :
43 pour la liste 1, 12 pour la liste 2.

11 Les 55 conseillers municipaux éliront le **4 avril** le maire et ses adjoints.

Élections municipales :

Nombre d'électeurs

Environ 88 000 électeurs seront inscrits sur la liste électorale à Angers le jour des municipales. Des modifications peuvent intervenir jusqu'au dernier moment, notamment en cas de décès. À noter que les 200 ressortissants de l'Union européenne, qui figurent sur la liste électorale complémentaire, peuvent également voter aux élections municipales. Pour mémoire, lors des municipales de 2008, le taux de participation avait été de 58,97 % au premier tour et de 63,49 % au second.

Campagne

Des panneaux d'affichage électoral seront installés pour le 10 mars, premier jour de la campagne officielle, sur soixante-trois sites répartis dans toute la ville. Chaque liste dispose d'une place tirée au sort. Chaque électeur recevra également la profession de foi et le bulletin de chacune des listes par courrier.

Procuration

Le vote par procuration est possible en cas d'absence le jour du scrutin. Pour cela, il faut se rendre en personne au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie de son lieu de domicile ou de travail. Il faut y présenter un justificatif d'identité et y remplir un formulaire indiquant l'identité de la personne mandatée (nom, prénom, adresse, date de naissance). Cette dernière doit être elle-même inscrite sur la liste électorale d'Angers, mais pas forcément dans le même bureau de vote. Cette démarche est à effectuer le plus tôt possible, pour que la procuration puisse être transmise à temps à la mairie. À savoir : il est possible de pré-remplir sur internet et d'imprimer le formulaire à remettre. Cela facilite la démarche mais ne se substitue pas au déplacement. **Lien direct vers le formulaire à partir de la page d'accueil www.angers.fr dans la rubrique bleue Angers Pratique.**

Transport des personnes ayant des difficultés à se déplacer

À l'occasion des deux tours des élections municipales, la Ville d'Angers mettra à la disposition des électeurs angevins qui ont des difficultés pour se déplacer (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.) un service de transport gratuit assuré par la société Titifloris. Les électeurs intéressés doivent se faire connaître au préalable.
Réservations et renseignements :
par téléphone au 02 41 31 13 15
ou par mail : titi-angevin@titi-floris.fr

Documents à présenter

Lors du vote, il faut présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo…) et il est recommandé pour faciliter le vote de présenter également sa carte d'électeur. Celle-ci est la même que celle utilisée à l'occasion des élections présidentielle et législatives de 2012. Elle comporte l'indication du bureau de vote (numéro et adresse).
Les électeurs nouvellement inscrits sur la liste électorale et ceux qui ont déclaré un changement d'adresse l'année dernière recevront leur carte par courrier courant mars. Les personnes qui n'auraient pas reçu leur nouvelle carte ou l'auraient égarée peuvent voter avec leur seule pièce d'identité.

Bureaux de vote

Pour les municipales, les électeurs voteront dans l'un des quatre-vingt-deux bureaux de vote répartis dans la ville. Trois de plus

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 23 et 30 mars, les bureaux de

mode d'emploi

qu'en 2008. Chaque bureau de vote dispose d'un président, d'un secrétaire et d'au moins deux assesseurs.

Dépouillement

Le dépouillement commencera dès la clôture des bureaux de vote, à 19h. Dans chaque bureau, l'urne sera vidée, les enveloppes comptées et regroupées par centaines. Elles seront ensuite dépouillées, une à une, par table de quatre scrutateurs. Seront comptabilisés les bulletins pour chacune des listes ou candidats inscrits, à l'exception des bulletins nuls ou blancs, non considérés comme suffrages exprimés.

Résultats

À l'issue du scrutin des deux tours, les résultats pour l'ensemble de la ville seront collectés et rendus publics dans le parking de l'hôtel de ville, au fur et à mesure de leur arrivée.

THIERRY BONNET

Pour la première fois, vous élirez aussi vos conseillers à Angers Loire Métropole

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Ne soyez pas surpris le jour du vote, il y aura deux listes distinctes sur le bulletin que vous glisserez dans l'urne. La première sera celle des 55 candidats au conseil municipal.
La seconde ne comportera que 46 noms, tous issus de la première liste. Cette seconde liste désignera les candidats aux postes de représentants de la Ville d'Angers au conseil communautaire d'Angers Loire Métropole.
Le futur conseil d'Angers Loire Métropole comptera 93 élus issus des trente-trois communes du territoire. Angers, qui représente 57 % de la population, y aura 44 délégués. Ce changement de mode de désignation est la nouveauté de ces élections pour les villes de plus de 1 000 habitants. L'objectif de cette mesure est de donner une meilleure visibilité à l'élection des élus communautaires et de renforcer la parité dans ces conseils.
En effet, tout comme la liste municipale, cette liste présentera en alternance autant de femmes que d'hommes. À l'issue du vote, les conseillers d'agglomération seront élus suivant le même mode de scrutin que celui des élections municipales.
Autrement dit, la liste arrivée en tête obtiendra automatiquement la moitié des 44 sièges à pourvoir, c'est-à-dire 22 sièges. Les 22 autres sièges seront répartis proportionnellement entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des voix, y compris la liste gagnante. Jusqu'à présent les conseillers communautaires étaient élus par et parmi les conseillers municipaux.

vote seront ouverts de 8h à 19h.

Bertrand Baudaire,
Pdg du groupe
La Boucherie

"LA BOUCHERIE : 120 RESTAURANTS, 1 600 SALARIÉS…"

THIERRY BONNET

SON PARCOURS
Né à Rennes en 1959, il fait l'école hôtelière de Saint-Nazaire. Il ouvre en 1982, à Annemasse, une crêperie avec son épouse qui est d'origine angevine. En 1987, il s'associe avec un autre restaurateur d'Annemasse qui a développé un concept de restaurant appelé La Boucherie. En 1994, La Boucherie ouvre son dixième restaurant à Angers et y implante son siège social. En 1996, La Boucherie devient une franchise. Elle compte aujourd'hui 120 restaurants. Bertrand Baudaire est depuis 2011 président délégué du SCO.

Quelle est l'origine des restaurants La Boucherie ?
La Boucherie, au démarrage, c'est le nom d'un restaurant créé en 1974 par un ancien boucher, Jacques Salmon, à Annemasse en Haute-Savoie. Son restaurant, dont le décor et le service s'inspirent des boucheries à l'ancienne, marche immédiatement. En 1982, moi qui suis rennais d'origine, je crée avec mon épouse une crêperie à Annemasse qui fonctionne, elle aussi, très bien. Avec Jacques Salmon, on se connaît et on s'apprécie. En 1987, je décide de relever un grand défi : celui de racheter avec deux associés la marque La Boucherie pour en développer le concept.

Comment le siège social est-il arrivé à Angers ?
C'est à cause de madame Baudaire… Je dis cela en souriant, mais c'est la vérité. Si nous nous sommes implantés à Angers, c'est parce que ma femme est d'origine angevine. Tout en vivant à Paris, nous avions acquis une maison dans la région d'Angers. En 1994, nous ouvrons notre dixième restaurant La Boucherie, boulevard Foch. Cela a coïncidé avec un moment charnière pour la croissance du groupe. Jusqu'alors, le siège social de La Boucherie, c'était mon attaché-case. Mais si nous voulions continuer à nous développer, il nous fallait une base arrière. Angers avait toutes les qualités pour cela et comme ma maison n'était pas loin, on a décidé d'y poser nos valises.

Où en est aujourd'hui le groupe La Boucherie ?
La Boucherie, c'est 120 restaurants et près de 1600 salariés, un peu plus des deux tiers dans les restaurants et le reste au siège et dans nos filiales d'approvisionnement. L'idée est de poursuivre notre croissance au rythme de l'ouverture de 15 à 20 restaurants chaque année. Pour l'essentiel en France, mais nous sommes déjà implantés à Genève, en Moldavie, en Sibérie, en Thaïlande et nous avons comme projet de nous développer au Maghreb.

Et à Angers, que représente La Boucherie ?
Il y a les deux restaurants qui comptent 35 employés et le siège, situé près de notre restaurant de Saint-Barthélemy-d'Anjou, qui représente 60 salariés.
C'est là d'ailleurs que nous venons de bâtir notre centre de formation interne qui voit défiler chaque année plusieurs centaines de nos salariés venus de toute la France pour se former en termes de service, de cuisine, de sécurité ou d'encadrement.
Car c'est la chance des métiers de la restauration de permettre aujourd'hui encore de faire fonctionner l'ascenseur social. En effet, il s'agit de métiers où le savoir-être compte tout autant que le savoir-faire.
Donc, parmi nos encadrants et même nos franchisés, il y en a plusieurs qui ont commencé tout en bas de l'échelle, dans les cuisines ou au service. Ce sont de belles histoires qui me plaisent beaucoup.
Concernant Angers, il faut aussi savoir qu'à chaque fois qu'un nouveau restaurant se crée quelque part, des artisans angevins et des employés de petites entreprises angevines, qui font partie de nos sous-traitants de référence, partent sur place pour construire et équiper le site. Un nouveau restaurant, c'est quand même entre 500 000 et 1,5 million d'euros d'investissement.

Il y a aussi toute votre implication dans le territoire angevin…
Il me semble naturel de rendre la pareille au territoire qui vous a permis de vous développer.
Et puis nous sommes une entreprise grand public qui a besoin de se faire connaître. D'où notre présence en tant que sponsor maillot du SCO.
Au sujet du SCO, mon investissement est d'ailleurs allé plus loin.
J'aime le foot car il existe peu de choses qui fédèrent autant que ce sport et qui sont à l'origine d'autant d'émotions partagées.
Alors, quand il a fallu s'investir pour redonner un horizon au club, il y a un peu plus de deux ans de cela, j'ai accepté de mettre la main à la poche avec mon ami Saïd Chabane.
Et c'est pour cela que je suis aujourd'hui président délégué du SCO.
Et puis, si j'ai aussi investi un peu d'argent dans Angers Télé, c'est pour la même raison. J'aime les projets qui fédèrent la population, qui veulent faire bouger et avancer Angers. Angers a plein d'atouts et de talents. Unissons nos forces pour le faire savoir !

«L'idée est de poursuivre notre croissance au rythme de l'ouverture de 15 à 20 restaurants chaque année.»

«J'aime les projets qui fédèrent la population, qui veulent faire bouger et avancer Angers. Angers a plein d'atouts et de talents.»

AU HUTREAU, LES ENFANTS DANS LEUR DOMAINE

➔ Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, 200 à 300 enfants sont pris en charge par les animateurs de l'accueil de loisirs du Hutreau. De nombreuses activités leur sont proposées dans le château et l'ancienne ferme, avec pour décor l'un des plus beaux parcs arborés de la ville.

"Il faut que tu laisses rebondir ta main sur la toile, sinon tu étouffes le son." Sous la conduite de Benko, ils sont treize enfants, de 7 à 12 ans, à s'initier au djembé dans l'une des salles d'activité du "grand Hutreau". Juste à côté, c'est "atelier cuisine" pour un autre groupe. Là, il s'agit de préparer de la pâte à tartiner au chocolat. Une recette évidemment approuvée par les enfants, qui ne manqueront pas de la ramener chez eux pour en faire profiter leur famille.
"La semaine dernière, on a fait des crêpes de toutes les couleurs", rapporte Léandre, 8 ans.
En tout ce mercredi après-midi, une dizaine d'activités sont proposées aux enfants à l'accueil de loisirs du Hutreau, le plus important pour le quartier de la Roseraie.
"On a la chance de bénéficier d'un environnement exceptionnel, souligne Boris Pineau, responsable d'unité au grand Hutreau. Évidemment, nous le mettons à profit dans nos animations." Ainsi le parc arboré fournit le cadre idéal pour des activités de course d'orientation, de photographie, de jardinage, d'art floral…

Ferme du 17e et château "style Renaissance"

Côté bâtiments, les locaux non plus ne manquent pas d'allure : si le grand Hutreau est situé dans l'ancienne ferme qui rappelle la vocation agricole du domaine, constitué dès la fin du 17e siècle, le "petit Hutreau", réservé lui aux activités des 4-6 ans, accueille les enfants dans le château du 19e, de style Renaissance. L'ensemble a été racheté par la Ville en 1972, pour y créer un centre de loisirs et une maison de l'enfance.
"Aujourd'hui, le Hutreau peut accueillir jusqu'à trois cents enfants simultanément, détaille Jérémy Olivier, directeur multisites pour les accueils de loisirs de la Roseraie. C'est le cas notamment pendant les vacances d'été, en juillet."
Le mercredi après-midi, ils sont plus de deux cents tout de même, mêlant enfants des écoles publiques et privées d'Angers, mais aussi de l'extérieur. "Les enfants sont répartis selon leurs choix d'activité, sans tenir compte de leur école, souligne Virginie Réau-Lesein, également responsable d'unité. Cela leur permet de rencontrer d'autres enfants, et de marquer une différence avec le cadre scolaire où ils retrouvent essentiellement des enfants de leur quartier."

Création d'une ludothèque

Pour prendre en charge tout ce petit monde, l'encadrement est à la hauteur. Outre les quatre responsables d'unité (deux pour le grand Hutreau et deux pour le petit), une vingtaine d'animateurs sont présents le mercredi après-midi lorsque tous les enfants sont arrivés, après leur matinée à l'école pour les élèves des écoles publiques d'Angers. "La réforme des rythmes scolaires a créé un appel d'air pour ces professionnels, qui trouvent des débouchés nouveaux avec les temps

(suite page 24)

CE QU'ILS EN PENSENT

JEAN-PATRICE CAMPION

« Pour cette année scolaire, les activités sont organisées autour du thème 'divers sont nos talents'. L'idée, c'est de valoriser l'expression ou la créativité de chacun, qui peut se manifester de manières très diverses par l'art ou l'imaginaire. Après chaque congé scolaire, les enfants choisissent les activités qui les intéressent, et les groupes sont constitués en conséquence. »
Boris Pineau, responsable d'unité au grand Hutreau

PHOTOS JEAN-PATRICE CAMPION

21 accueils de loisirs municipaux sont ouverts aux jeunes Angevins, dont neuf accueils de loisirs sans hébergement et douze accueils de loisirs maternels.

120 000 accueils à la journée sont assurés chaque année dans l'ensemble des accueils de loisirs municipaux.

572 animateurs interviennent dans les accueils de loisirs de la Ville, auxquels s'ajoutent ponctuellement 180 saisonniers.

L'ancienne ferme et ses dépendances accueillent les activités pour les plus de six ans, avec une grande cour utilisée pour les jeux en extérieur.

À l'atelier djembé, les enfants apprennent à faire sonner leur instrument et à reproduire des rythmes simples. Chaque mercredi après-midi, une dizaine d'activités sont organisées et encadrées par une vingtaine d'animateurs.

(suite de la page 22)

périscolaires de l'après-midi, relève Jérémy Olivier. Nous en bénéficions, avec parmi nos intervenants des titulaires du brevet d'État, qui peuvent proposer des activités plus techniques."
Le Hutreau accueille aussi des élèves sur ces temps périscolaires, par exemple à l'atelier "menuiserie" créé récemment : "L'atelier consiste à réaliser un château en bois, explique Virginie Réau-Lesein. Nous le proposerons prochainement aux enfants accueillis en accueil de loisirs pendant les vacances." Et les projets ne manquent pas pour continuer à étoffer l'offre d'activités. Ainsi une ludothèque est actuellement en cours de constitution sur le grand Hutreau, et sera finalisée cet été.

1

2

3

4

1 - Les étages du château accueillent les activités pour les 4-6 ans.
2 - De nombreux jeux de société sont proposés, avec bientôt une ludothèque.
3 - Atelier cuisine : les enfants réalisent des recettes qu'ils emmèneront ensuite chez eux.
4 - Le repas du midi est servi au rez-de-chaussée du château, récemment rénové.
5 - Les enfants échangent leurs trouvailles après une course d'orientation dans le parc.

5

PHOTOS JEAN-PATRICE CAMPION

REPÈRES

■ **L'inscription aux accueils de loisirs municipaux** est possible pendant toute l'année, réservée aux enfants scolarisés. Pour bénéficier de cet accueil pendant les vacances scolaires, une réservation doit être faite en général un mois à quinze jours avant les vacances.
Inscriptions et réservations sont à effectuer auprès du Point info famille ou dans les mairies de quartier.

■ **Le Point info famille** est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, et le samedi, de 9 h à 12 h, dans le hall de l'hôtel de ville.
Contact : 02 41 05 45 80 ou info-famille@ville.angers.fr

■ **Modalités d'inscription** détaillées, liste des accueils de loisirs municipaux et fiches de renseignements à télécharger sont disponibles sur le site **www.angers.fr/famille (rubrique "temps libre de votre enfant")**

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Votez et faites voter !

Les élections municipales ont lieu les dimanches 23 et 30 mars prochains : vous, Angevines et Angevins, serez appelés à élire vos représentants au Conseil municipal et au Conseil d'agglomération.

Voter, c'est faire entendre votre voix. L'élection est le moment démocratique privilégié qui permet de vous exprimer en tant que citoyens libres et indépendants. Qui que vous soyez, dès lors que vous êtes inscrits sur les listes électorales, votre voix compte, avec la même valeur que celle de tout autre citoyen.

Voter, c'est contribuer aux choix qui engagent la vie de la cité. Ce rendez-vous est important, il va confier les clefs de la ville à une équipe qui mènera les prochaines actions municipales pendant 6 ans.

Voter, c'est participer à la construction collective du "vouloir vivre ensemble".
À Angers, nous avons la chance de vivre sur un territoire à taille humaine, où les citoyens restent acteurs de leur avenir. Ici, le "vivre ensemble" se nourrit de tolérance et de respect, de la volonté d'imaginer et de co-construire des projets ensemble.

Voter, c'est faire vivre la démocratie. Beaucoup d'habitants de cette planète souhaiteraient disposer de ce droit. Nous avons un devoir de le faire vivre en combattant l'abstention : la participation active des citoyens est essentielle à la vitalité démocratique.

Voter, c'est facile ! Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 19 heures, et si vous êtes absents ou dans l'incapacité de vous déplacer, sachez que le vote par procuration est possible.

Le droit de vote est précieux, il ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Alors, les dimanches 23 et 30 mars prochains, soyez acteurs de ce rendez-vous démocratique.

Votez, et faites voter !

Vos élus de la Majorité
Aimer Angers

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Chères Angevines, Chers Angevins,

Nous choisissons pour cette dernière tribune de ne pas utiliser les pages du journal municipal à des fins de propagande électorale.
C'est pourquoi, nous qui avons été à vos côtés pendant les 6 ans du mandat pour défendre les intérêts de notre ville au travers d'échanges, de journées de quartiers, de visites d'entreprises, nous n'avons qu'une seule expression à destination de tous les Angevins :

MERCI POUR TOUTES CES BELLES RENCONTRES

Le groupe Angers, Choisir l'Avenir.
Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr

HAPPY

HAPPY FROM ANGERS

➔ Ils sont angevins, heureux et le montrent. Coproduit par Angers Télé, Kryzalid films et NRJ, le clip “We are happy from Angers” tourné dans les lieux emblématiques de la ville sur la musique de Pharrell Williams explose les compteurs sur internet. Près de 700 000 vues enregistrées en quelques jours : un record mondial ! Et une bonne bouffée de fraîcheur à retrouver sur **angers-tele.fr.**

Entre deux dates de leur tournée, Les Frères Casquette en répétition dans les studios Tostaky.

THIERRY BONNET

Le monde à l'envers des Frères Casquette

On commence par les présentations. Micro en main, Sam et Max les frangins Casquette, Cousin Bob à la basse et à la guitare, et derrière les platines DJ Casque. Les quatre lascars forment le groupe de hip-hop pour enfants Les Frères Casquette. Leur public : les 6-12 ans. Leur credo : "slam sous les visières, breakdance dans les chaumières". Tout un programme testé sur la scène du Chabada le 19 janvier pour la première date de tournée de leur nouvel album "Le monde à l'envers". Une tournée qui les promène dans la France entière et qui s'arrête une nouvelle fois à Angers, le jeudi 6 mars, au centre Jean-Vilar, dans le cadre du festival Boule de gomme. "L'histoire a commencé lors d'ateliers culturels que nous animions auprès des jeunes, se rappelle Max. On a constaté qu'ils étaient baignés dans la culture rap et reprenaient des paroles vraiment pas adaptées à leur âge. Les Frères Casquette sont nés de là, en 2011." Résultat : du gros son, des paroles intelligentes et une énergie communicative. À voir les mômes tour à tour danser, crier, chanter : aucun doute, les Frères Casquette ont déjà leur public. Rien d'étonnant quand on épluche le parcours musical des quatre Angevins, également membres de Nouvel R, fameux groupe de hip-hop (pour adultes cette fois) bien connu de la scène française. "On aime bien développer des projets parallèles comme Les Frères Casquette ou Hip-hop Kanou avec Bamako, explique Cousin Bob. Cela permet de continuer à tourner quand Nouvel R est au repos." Le réveil est attendu fin d'année avec un nouvel opus. Quant aux Frères Casquette, ils poursuivent leur bout de chemin avec ce deuxième album qui réussit le pari de plaire aux enfants comme aux parents. "Nous essayons de proposer des textes avec une double lecture, constate Sam. Une première qui parle aux enfants de thèmes qui les concernent comme l'écologie, le respect, le passé, le présent, le futur mais toujours avec des clins d'œil et des références à destination des parents."

www.lesfrerescasquette.com

JEAN-PATRICE CAMPION

70 lycéens d'Henri-Bergson ont visité Auschwitz-Birkenau, dans le cadre d'un long travail sur la Shoah et la Résistance.

Travail de mémoire au programme

Vingt ans déjà que les professeurs du lycée Henri-Bergson sensibilisent leurs élèves à la Shoah et à la Résistance. Début février, ils étaient près de cinquante, de classe de première, à faire le voyage jusqu'en Pologne, où ils ont visité les camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau, le musée de l'occupation allemande Oscar-Schindler, la ville de Cracovie…

Depuis décembre, ces mêmes élèves et une vingtaine d'autres planchent aussi par petits groupes sur des lieux d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la Shoah, d'Angers à Cracovie. Tous seront d'ailleurs bientôt en lice pour les épreuves du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

"Ce voyage s'inscrit dans un travail complet qui leur permet de mettre en relief l'histoire nationale à travers des lieux ou des destins régionaux", précisent Loïc Cochennec et Joël Naud, professeurs d'histoire et co-organisateurs du séjour.

Parmi les témoins locaux rencontrés, Henri Borlant. Le 20 juillet 1942, il comptait parmi les 824 juifs déportés vers Auschwitz, à bord du convoi n° 8 parti de la gare d'Angers. "Nous sommes bien préparés à aborder toutes ces questions, mais à Auschwitz-Birkenau, nous avons été saisis par tant d'horreur", témoigne Simon, 17 ans. En amont, tous avaient eu l'occasion de multiplier les visites et les rencontres, avec notamment Alain Jacobzone, professeur à l'initiative de ce travail au lycée Bergson où il exerçait. En mai, les lycéens présenteront leurs travaux devant un parterre d'invités. De quoi boucler la boucle. Et passer à autre chose, en parfaite connaissance de cause.

Apprendre et transmettre, une envie irrésistible

"**Allonge les bras,** tu ne risques rien, tu boxes contre ton ombre, lève ta garde…": Patric Bahamed-Athlan ne laisse rien passer. La boxe, il connaît. À dix-neuf ans, il accompagne un copain au club, et il y reste, c'était il y a trente-quatre ans. "La boxe rapproche les gens, on respecte son adversaire, on devient même amis." Des dispositions physiques, un mental, une intelligence du combat et beaucoup d'assiduité, résultat : dix-sept victoires en dix-huit combats amateur, catégorie coq. De bons souvenirs avec ses professeurs Claude Courtoix et Moa Arik surtout, et des combats, à Monplaisir, en même temps que des pros comme Gérard Doisy, son idole alors. Cette belle carrière s'arrête net en 1984 sur une blessure à la rétine.

JEAN-PATRICE CAMPION

Patric Bahamed-Athlan dans la salle de la rue d'Assas.

En 1989, il quitte son club d'Angers pour créer le sien à Trélazé.

Six années pendant lesquelles il forme des boxeurs, dont un professionnel, et organise des galas. En 1996, retour à Angers avec l'envie de faire découvrir la boxe dans les quartiers. Il devient animateur sportif au centre Jean-Vilar et envoie ses meilleurs éléments à Angers Boxing club. C'est en 2002 qu'il prend les rênes du club angevin.

Depuis, il collectionne les bons élèves : trois championnes de France et un champion de France avec Georges Ory, qui accède en quart de finale du championnat d'Europe en 2013.

Après trente ans de bénévolat, il vient de recevoir la médaille d'or de l'office municipal des sports. Son souhait, passer la main, faire autre chose, mais toujours… dans la boxe.

Laurent Simon, secondé par Valérie Paugam, imagine toutes sortes de capteurs intelligents.
THIERRY BONNET

Novotech Ingénierie parie sur l'intelligence des objets

Quand il parle de fabriquer un capteur du bonheur, Laurent Simon ne plaisante même pas. "On peut imaginer de prendre en compte toutes sortes de mesures qui dessineraient une sorte de carte du bien-être au travail…"
Son domaine et celui de la société Novotech Ingénierie qu'il a créée en novembre dernier, c'est celui des objets connectés. "En 2020, on comptera sept objets connectés par personne, prévient-il. Compteurs électriques, voitures, montres, cartes bancaires…"
Autant d'outils dont les interactions peuvent accompagner un changement de société pour économiser les ressources. "Imaginons un capteur qui vous prévienne en temps réel de la disponibilité des places de stationnement : en vous permettant de vous y rendre directement, il vous permettra de limiter vos temps de déplacement et votre consommation d'essence."
Santé, immobilier, transports… les déclinaisons sont illimitées : "Nous accompagnons les entreprises dans la réalisation de l'objet dont ils ont besoin, avant d'étudier la déclinaison industrielle. La technologie pour la technologie, ça ne m'intéresse plus. En revanche, placer l'utilisateur au centre de mon travail, trouver des solutions qui contribuent à optimiser nos ressources, c'est passionnant !"
Hébergée à la maison des projets, Novotech Ingénierie y a trouvé un univers de travail propice à son développement : "Outre l'intérêt de partager les ressources avec les autres usagers du lieu, il est intéressant de croiser nos univers de travail, d'échanger sur nos usages, nos passions." En attendant, d'ici une année, d'investir son propre univers, avec de nouveaux collaborateurs.

"La Taverne" place la poésie au cœur des arts

La poésie, le théâtre et la peinture sont trois passions qui égaient le quotidien de Jocelyne Renou. Depuis un an, elle préside "La Taverne aux poètes". Créée à la fin des années 1960, cette association, qui regroupe des amateurs de poésie et des plasticiens, organise régulièrement des événements dans les domaines de la poésie, de la peinture, de la sculpture et de la gravure. "C'est nous qui organisons chaque année l'exposition 49 Regards, avec les œuvres de nos adhérents", souligne Jocelyne Renou.

Jocelyne Renou.
THIERRY BONNET

De leur côté, les "poésiens" se retrouvent chaque mois pour échanger sur leurs coups de cœur et réciter des poèmes.
L'association édite une revue deux fois par an.
Soucieuse de partager son amour de la poésie avec le plus grand nombre, l'association propose tous les ans plusieurs rendez-vous à l'occasion du Printemps des poètes.
Pour l'édition 2014, "la Taverne" a concocté un riche programme autour du thème "la poésie au cœur des arts". Les anciens élèves de René Rabault, fondateur du festival de théâtre d'Angers, parmi lesquels Jocelyne Renou, lui rendront hommage le 9 mars à la collégiale Saint-Martin ainsi qu'à Jacques Pierre, à l'origine de "La Taverne aux poètes". Une lecture poétique, accompagnée par les musiciens amateurs de l'Anjou, sera proposée le 14 mars à la maison de quartier Angers-Centre, qui accueillera du 8 au 15 mars "Expo'expoèmes", mettant en vis-à-vis un poème et une peinture. Les poètes animeront également cinq librairies du centre-ville, le 22 mars. (Lire aussi en page 34).
Celles et ceux qui ne pourront pas participer à ces événements sont invités à venir aux portes ouvertes de l'association, le 5 avril, à la maison de quartier Angers-Centre.
Renseignements : taverneauxpoetes@sfr.fr

Tarik Ben Salah (2e à gauche) sur le tournage de “Chamallow”.

HANDIMAINE

Le cinéma pour changer de regard sur le handicap

Tarik Ben Salah a 31 ans. Il est moniteur d’atelier à l’établissement et service d’aide par le travail (Ésat) de Saint-Sylvain-d’Anjou qui accueille des travailleurs handicapés. Féru de cinéma, il est aussi, à ses heures, réalisateur de courts-métrages. L’association Handimaine, qu’il a créée en 2011, est née de ces deux passions. “Mon idée, c’était de sensibiliser au handicap en réalisant des films et des documentaires, explique-t-il. Mon fil conducteur : montrer les capacités de toutes ces personnes, devant la caméra et dans la vie, sans les réduire à leur handicap.”

Avec l’association, il a réalisé en 2013, à Angers, le court-métrage “Chamallow”. Il y met en scène Bruno Éveilleau, atteint d’une déficience visuelle, salarié de l’Ésat des Béjonnières à Saint-Barthélemy-d’Anjou. “Le film est basé sur son histoire, celle des moqueries qu’il subissait dans le bus lorsqu’il se rendait à son travail, raconte le réalisateur. On y a ajouté une fiction qui montre que le handicap peut toucher tout le monde, à tout moment.”

Depuis, le film de Tarik Ben Salah fait le tour de nombreux collèges et lycées de France et sera à l’affiche d’“Entr’2 marches”, le festival dédié aux courts-métrages sur le handicap, organisé en marge du festival de Cannes.

L’objectif cette année sera de réaliser le deuxième volet de la trilogie “Chamallow”, qui mettra en scène les mêmes acteurs. Tournage prévu les 12, 13 et 14 juillet. D’ici là, un shooting photo est prévu en mars pour une campagne sur la citoyenneté et le droit de vote, et un clip reprenant la chanson Happy en la détournant sera tourné en avril. **www.handimaine.fr**

Parents et enfants partagent à la Maison chouette

Cabane en bois, coin pour bébés, poufs colorés, étagères remplies de livres, bac à eau pour explorer, tables pour dessiner, banquettes pour discuter… C’est le chaleureux décor de la Maison chouette, rue Saint-Exupéry, un lieu d’accueil pour les 0-4 ans accompagnés d’un adulte : la mère, le père, la grand-mère ou la nounou. “Cet espace, créé en 1990, s’inspire de la Maison verte fondée à Paris par la psychanalyste Françoise Dolto, indique Bruno Cheminat, président de l’association L’Enfant dans la Cité.

THIERRY BONNET

Bruno Cheminat, président de l’association L’Enfant dans la Cité et Françoise Douris, accueillante.

Les parents peuvent ici en rencontrer d’autres pendant que leur enfant expérimente en douceur l’éloignement avec sa mère ou son père en jouant avec des bambins.” “La parentalité n’est pas facile tous les jours, ajoute Françoise Douris, accueillante. C’est appréciable de pouvoir faire une pause et d’avoir un lieu pour parler de ses inquiétudes.”

La Maison chouette est ouverte les lundi, mercredi et jeudi, de 15 h à 18 h 30, et les mardi, vendredi et samedi, de 10 h à 11 h 30. Pas besoin de réserver.

Pour y entrer, il suffit de fournir le prénom de l’enfant, son âge et le lien avec la personne qui l’accompagne.

La participation financière aussi est à l’appréciation des familles. “Nous accueillons aussi les femmes enceintes et les parents qui ont un projet d’adoption”, précise Bruno Cheminat.

5-7, rue Saint-Éxupéry. 02 41 87 63 11. www.lenfantdanslacite.org

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

PREMIÈRE SALLE DE SPORT PRIVÉE

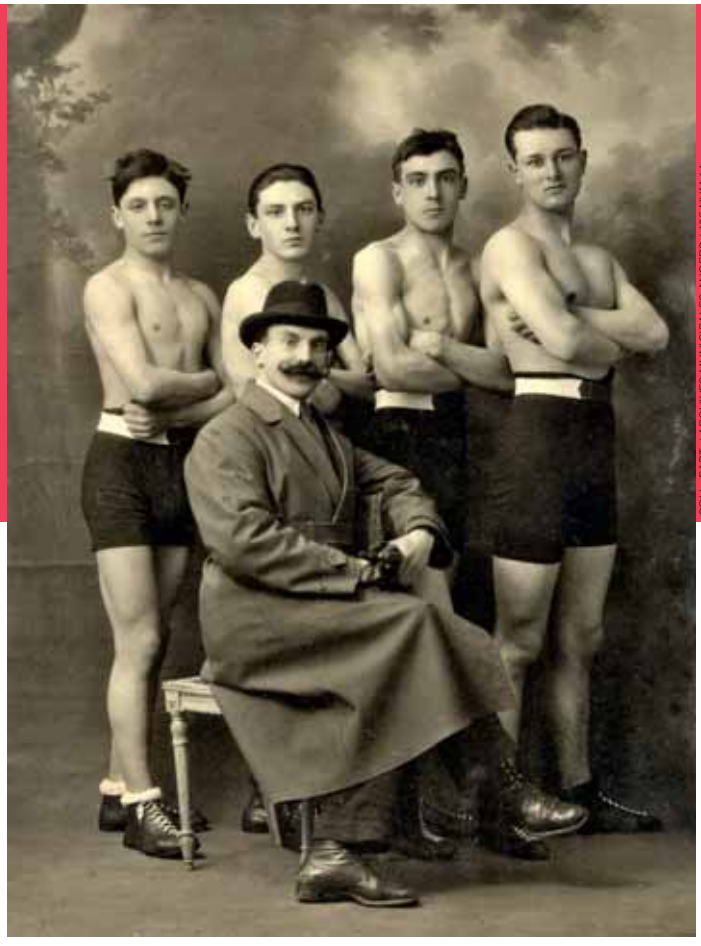

Arthur Mathé entouré d’élèves.

COLL. PART. / ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS / 105 NUM 26

Le Club de plage du Family Sporting Club à Pornichet, en 1933.

COLL. PART. / ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS / 105 NUM 14

Le sport commence à prendre un certain développement à Angers au début du 20e siècle, sous l’action des sociétés privées et des patronages. La première salle de sport est créée en 1911 par l’entrepreneur Julien Bessonneau pour ses ouvriers, rue Montaigne, où elle existe toujours, désormais propriété de la Ville d’Angers. Mais pour les autres Angevins en quête de culture physique il y a un siècle, où aller ?

C’est seulement après la Grande Guerre que s’ouvre, à la fin de 1919, la première salle de sport pour les particuliers, au 29, rue de Quatrebarbes : l’Institut d’éducation physique d’Arthur Mathé (1890-1972), originaire du Pas-de-Calais, ancien militaire du 33e d’infanterie d’Arras, puis du 6e Génie d’Angers, titulaire d’un diplôme de “maître de gymnastique” et lauréat de l’école militaire de Joinville-le-Pont. Il pratique la gymnastique médicale, orthopédique et respiratoire, suédoise aussi, varie les exercices, utilise bâtons et massues, veille au bon maintien du corps. Avec tous, il est à la fois autoritaire et bienveillant. Membre de l’Union gymnastique et sportive de l’Anjou (UGSA), il exerce les fonctions d’inspecteur général des sociétés affiliées et s’investit beaucoup dans l’activité des patronages. Pour mieux favoriser encore le développement de la gymnastique, il crée en 1925 la Phalange angevine, un groupe de douze à quinze moniteurs, placé sous sa direction. Son activité s’étend à la plupart des institutions religieuses d’Angers, où il donne des cours d’éducation physique. L’été, point de vacances : il anime le club de plage qu’il a fondé à Pornichet en 1921 : le Family Sporting Club.

En 1928, Arthur Mathé déménage ses activités angevines au 47, rue Volney, où il peut installer, en plus de sa salle de sport et de massage, grande et très bien équipée, un stand de tir et un tennis couvert, le premier d’Angers après celui de l’entreprise Bessonneau. Il y crée un club, du même nom que celui de Pornichet, et des championnats réguliers. Travailleur acharné, Arthur Mathé a mené “en battant” sa vie professionnelle, jusqu’en 1959. Le témoignage du tennisman Raymond Le Bomin peut résumer tous les autres : “Monsieur Mathé avait tout d’un grand monsieur”.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers
Avec la collaboration de Mme Hélène Gratas, née Mathé.

Retrouvez la chronique intégrale sur
www.angers.fr

LE GUIDE

DR "Le Globe", acrylique sur toile, 2007.

ÉVÉNEMENT

COMBAS EXPOSE AU GRAND-THÉÂTRE

C'est une des figures majeures de la peinture contemporaine qui vient garnir les cimaises du Grand-Théâtre, à partir du 26 avril. Robert Combas est un peintre et plasticien, initiateur du courant artistique de la Figuration libre avec ses compères Hervé di Rosa, Rémi Blanchard et François Boisrond, et passionné de rock, de bande dessinée, de dessins d'enfants et de cultures populaires, ses principales sources d'inspiration. Sa peinture colorée, graphique et simplifiée parle de la société, de la violence, de la sexualité, de la souffrance des gens, de leurs petits bonheurs, de leur petitesse, de leur grandeur…
Du 26 avril au 7 septembre, Grand-Théâtre.
Du mardi au samedi, de 12h à 18h30.
Dimanches et jours fériés, de 14h à 18h.
Entrée : 4 euros (réduit, 3 euros)

ERNEST PIGNON-ERNEST

RENDEZ-VOUS

VOYAGES AU CŒUR DE LA POÉSIE ANGEVINE

Pratique d'un temps ancien ? Pas vraiment. La poésie a depuis longtemps su dépoussiérer son image en montrant une vitalité empreinte de liberté. Une liberté dans l'expression en elle-même et la manière de la transmettre. C'est pour cela que l'opération nationale "Le Printemps des poètes" connaît depuis seize ans un succès qui se vérifie à Angers à chaque édition. Un vaste programme a été concocté du 8 au 23 mars sur le thème "Au cœur des arts" par les associations spécialisées, commerces, maisons de quartier, bibliothèques…

Au rayon des animations : six ateliers d'écriture tout public pour s'essayer à la pratique poétique à la maison de quartier Angers Centre le 8 mars, à l'Espace Femmes le 15, à la médiathèque Toussaint et à la maison de quartier Quart'Ney le 19, et dans les bibliothèques Roseraie et Justices le 22. Ce derniere sera consacré aux haïkus, des petits poèmes traditionnels japonais. Autres rendez-vous participatifs : les scènes ouvertes.

Il s'agit ici de laisser libre cours à l'imagination des participants et de leur permettre de devenir poètes. À eux de déclamer en public des textes de leur création ou des écrits de la littérature poétique classique. Ces déclamations spontanées se tiendront sur le "banc de la liberté", place de l'Écriture à Monplaisir le 8 mars, au bar Le Welsh le 10, à la maison de quartier Angers-Centre le 14, lors de la soirée slam et poésie au bar du Quai le 21, ou sur son esplanade le 22. Le Printemps des poètes se déclinera aussi par des lectures publiques, des cartes postales filmées et un parcours en librairies… À noter enfin, des appels à poèmes (lire encadré ci-contre) et des expositions mêlant poésie et arts plastiques à découvrir notamment à la collégiale Saint-Martin ou à la bibliothèque du CHU.

Printemps des poètes "Au cœur des arts", du 8 au 23 mars. Programme sur www.angers.fr et dans les lieux publics.

Amis poètes, twittez !

140 signes maximum pour publier sa prose : c'est le défi lancé cette année encore par la Ville à l'occasion du Printemps des poètes. Ces poetwitt sont à poster sur le réseau social Twitter (#Angers et #Poetwitt) le temps de la manifestation. Nouveauté cette année, les Accroche-cœurs s'invitent à la fête et proposent au public de raconter ses voyages et aventures sur le thème "Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage…", thème de l'édition 2014 du festival qui se tiendra du 12 au 14 septembre.

MUSIQUE

Soirée Mali club au Chabada

Double anniversaire le 19 avril au Chabada. La salle dédiée aux musiques actuelles continue de célébrer ses 20 ans tout en accueillant une soirée consacrée aux 40 ans du jumelage entre Angers et Bamako, en partenariat avec la Ville, l'OCIA et l'association So Art. Un plateau franco-malien sera sur scène sous la direction artistique d'Ahmed Fofana, aujourd'hui installé à Angers et qui présentera "Idonké", son dernier projet. À retrouver sur scène également : Cheikh Tidiane Seck, Lassy King Massassy, Wasse, Kwal, Deltas et des musiciens de Lo'Jo, Nouvel R…
Samedi 19 avril, 20 h 45, Chabada, 10 euros, www.lechabada.com

JOAO GARCIA

DANSE

The Roots, la mémoire des corps

Depuis une vingtaine d'années, la danse de Kader Attou s'est façonnée dans le frottement des esthétiques, créant du lien, du dialogue dans la différence pour comprendre ce qui est du ressort du corps ou de l'émotion. Comment, à partir d'une technique, d'un mouvement mécanique, naît un code, cette émotion ? Cette question fonde The Roots, interprété par onze danseurs hip-hop. "Cette pièce fait appel à l'histoire de chacun, de chaque danseur, avec ses richesses et ses singularités, explique Kader Attou. (…) Je pars des racines pour aller vers la mémoire des corps. The Roots représente le fruit de cette quête : puiser dans cette danse généreuse pour découvrir de nouveaux chemins."
Le Quai, les 26 mars à 19 h 30 et 27 mars à 20 h 30. www.lequai-angers.eu

EXPOSITION

Derniers jours pour admirer les "Trésors enluminés"

Le 17 mars, il sera trop tard pour découvrir les "Trésors enluminés", au musée des beaux-arts. L'exposition met en scène une centaine de livres ou feuillets peints des musées des régions Pays de la Loire et Centre, certains jamais montrés au public, beaucoup provenant des collections d'illustres personnages.
À la veille du démontage de l'exposition, le musée des beaux-arts propose une ouverture gratuite et exceptionnelle en nocturne, avec déambulation libre et commentaires express par les médiateurs du musée, ainsi que des démonstrations de calligraphie.

THIERRY BONNET

Nocturne le 15 mars, de 18 h à 21 h. Entrée libre dans la limite des conditions de sécurité. Exposition visible jusqu'au 16 mars, du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. www.musees.angers.fr

OPÉRA

Pelléas et Mélisande, tout en poésie

Sur un livret de Maurice Maeterlinck, Pelléas et Mélisande est l'unique opéra achevé de Debussy. Cette nouvelle production d'Angers Nantes Opéra, qui sera enregistrée par France Musique, est dotée d'une magnifique distribution. Armando Noguera, Stéphanie d'Oustrac, Jean-François Lapointe, Wolfgang Schöne, Cornelia Oncioiu, Chloé Briot et Frédéric Caton interprètent ce drame lyrique en cinq actes, accompagnés du chœur d'Angers Nantes Opéra et des musiciens de l'ONPL. Créé à l'Opéra-Comique de Paris en 1902, Pelléas et Mélisande tire sa force de l'osmose entre le texte et la musique. Les mélodies de Debussy effleurent à peine la langue extrêmement réduite de Maeterlinck pour ne rien perdre de son irréelle poésie…
Le Quai, vendredi 11 avril à 20 h, dimanche 13 à 14 h 30. www.angers-nantes-opera.com

DR
Stéphanie d'Oustrac.

DR
Le Roi se meurt.

THÉÂTRE

Le Capital et Le Roi se meurt

Le Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) coproduit et accueille la première en France du Capital de Karl Marx, mis en scène par Sylvain Creuzevault. "Le Capital" sera joué plus d'une centaine de fois en France, en commençant par le 18 mars à Angers, jour anniversaire de l'insurrection de la Commune de Paris.
Autre monument, autre registre, avec "Le Roi se meurt" d'Eugène Ionesco, mis en scène par Didier Lastère et Jean-Louis Raynaud. Le Théâtre de l'Ephémère du Mans relit à la lumière de la récente actualité la tragi-comédie de Béranger 1er, le roi qui se croit immortel.
Le Quai. Le Capital du 18 au 28 mars (relâche le dimanche), Le Roi se meurt du 22 au 25 avril. www.lequai-angers.eu

MUSIQUE

L'ONPL joue Haendel et Saint-Saëns

C'est sous la direction d'Hervé Niquet, une des personnalités musicales les plus inventives d'aujourd'hui, que l'ONPL interprétera les 16, 21 et 23 mars Le Messie d'Haendel. Un sommet de l'écriture baroque avec chanteurs, chœurs et orchestre, véritable synthèse de l'art européen, partition majeure du répertoire achevée en 1741. Puis le 10 avril, l'orchestre symphonique donne rendez-vous à un large public à l'occasion du concert "familles" consacré au Carnaval des animaux de Saint-Saëns. L'occasion d'un voyage à la découverte du répertoire symphonique, au travers d'une œuvre présentée et adaptée aux jeunes oreilles (2 et 5 euros). **www.onpl.fr**

XAVIER BÉNONY

PHOTOGRAPHIES

Poilus d'hier, jeunes d'aujourd'hui

Le photographe angevin Xavier Bénony a réussi l'exploit de produire une exposition fraîche alors qu'elle évoque la génération sacrifiée des poilus. Pour dénoncer "l'absurdité" de la Grande Guerre, l'artiste a eu recours au portrait. Dès le début du conflit en effet, les soldats étaient nombreux à se faire photographier, en studio et en uniforme. Face aux images d'archives, l'auteur confronte une quarantaine de portraits de jeunes d'aujourd'hui. On y retrouve leurs diversité et codes esthétiques actuels. Ils ont entre 16 et 30 ans et posent avec un accessoire de la guerre. Peu importe qu'il s'agisse d'un objet allemand, français, anglais… d'où le nom de l'exposition, "la Réconciliation".
Du 28 mars au 17 mai ; lectures théâtralisées "Nouvelles du front", le 22 avril, à 19 h, à la médiathèque Toussaint.

EXPOSITION

La donation Lepoitevin ouvre les nouvelles Saisons du musée

Le musée des beaux-arts lance ses nouvelles "Saisons du musée". Constituées de plusieurs événements, elles permettent de renouveler l'intérêt des visiteurs pour les collections en présentant des œuvres récemment acquises, restaurées ou des objets et collections ayant fait l'objet d'études nouvelles. C'est dans ce contexte que l'ancien Passage du musée s'apprête à devenir un nouvel espace de présentation temporaire appelé "la galerie d'actualités". Celle-ci accueillera le 15 mars et pour quatre mois, huit peintures issues de la donation Claude Lepoitevin. L'artiste qui se définit lui-même comme un "autodidacte empirique" a travaillé pendant vingt ans à l'Opéra de Paris où il était chargé de la teinture et des recherches sur les couleurs pour les décors et les costumes.
Du 15 mars au 20 juillet, musée des beaux-arts, 4 et 3 euros. www.musees.angers.fr

DR

JEUNE PUBLIC

Aventure culinaire pour les petits

Un spectacle alliant marionnettes, objets et expérience culinaire mijoté par deux artistes québecois : accessible aux plus de 4 ans, Le temps des Muffins est une aventure culinaire pleine d'humour proposée par le Théâtre Magasin, (les 25 et 26 mars). Les plus de 9 ans ont quant à eux rendez-vous avec le Théâtre du Phare pour Un chien dans la tête. Olivier Letellier s'y attaque à une émotion complexe et très personnelle : la honte (le 2 avril). www.lequai-angers.eu.

LECTURE SPECTACLE

Les mots de Charlotte Delbo

"C'est pour que la vérité se sache que nous voulons rentrer. Nous avons eu la force de la vivre. Pourquoi les autres n'auraient-ils pas la force de l'entendre ?" Ces mots, ceux de Charlotte Delbo, résistante et écrivain, déportée à Auschwitz en 1943, sont incarnés par vingt-trois comédiennes, mises en scène par Virginie Brochard. Cette lecture-spectacle d'une grande force est proposée par la Cie OeilduDo et onze compagnies partenaires. "Qui rapportera ces paroles ?" a été joué pour la première fois le 8 mars au festival "Ça chauffe" de Mûrs-Érigné, à l'occasion de la journée de la femme.
Le 1er avril à 20 h 30 au Grand-Théâtre. 10 à 18 euros.

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR www.angers.fr

Également à l'affiche…

- **Artapestry³, "Allers-retours"** entre les œuvres contemporaines de vingt-cinq artistes liciers et les collections du musée Jean-Lurçat. Jusqu'au 18 mai.

- **"Traces des absents"**, exposition d'Hélène Gay au muséum des sciences naturelles jusqu'au 30 mars. Deux lectures au programme : cabinet littéraire de curiosités le 8 mars (16 h) et chroniques d'un muséum d'histoire naturelle le 12 mars (16 h).

- **Le musée Pincé est à (re)visiter** un dimanche par mois, à 11 h les 20 avril, 25 mai, 15 juin, 6 juillet, 31 août et 7 septembre. Réservation : 02 41 05 38 38.

- **"Carte blanche à David Walter".** Œuvres interprétées par les professeurs du conservatoire. Jeudi 20 mars, 20 h 30, Grand-Théâtre.

- **L'école supérieure des beaux-arts** (ESBA-TALM) est à découvrir le samedi 22 mars, de 10 h à 17 h lors de ses portes ouvertes. www.esba-talm.fr

- **Le Printemps des orgues** se poursuit avec "La passion selon Saint-Marc" le 26 mars, 20 h 30, collégiale Saint-Martin ; et "300 ans de chefs-d'œuvre de la musique" par les organistes Beaupérin et Dubois, et le chœur du pays segréen, le 10 avril, 20 h 30, cathédrale d'Angers.

- **Jazz pour tous :** Champion Fulton trio et Fabien Mary, jeudi 27 mars ; Swing society, jeudi 17 avril. Grand-Théâtre, 20 h 30. jazzpourtous.com

- **Soirée "Musiques connectées"** avec Catfish (rock, folk, blues), Andréas et Nicolas (chanson), animations numériques, expos… Par l'association BMK. 3 avril, 20 h 15, Chabada. bmk-team.com

- **"In friendship",** comédie de mœurs en anglais par la compagnie américaine Word for Word, les 3 et 4 avril, à 20 h, au centre Jean-Vilar. Par la bibliothèque anglophone.

- **Trophées de robotique,** le 5 avril au parc des expositions. Les équipes de jeunes (7-18 ans) s'affronteront autour du thème Préhistobot.

- **"Blind test"** à la médiathèque Toussaint, vendredi 11 avril, à 20 h 30. Au programme : quiz musical et cinématographique. Inscription au 02 41 24 25 50.

- **Tournoi d'improvisation théâtrale** organisé par la LIMA en présence de comédiens venus de Belgique, de Lille, Bordeaux, Paris, Rennes. Les 11, 12 et 13 avril au Quai. www.lima.asso.fr

SPORTS

THIERRY BONNET

FOOTBALL

Coupe de France : le SCO prend le quart pour Moulins

Et si le SCO refaisait le coup de 2011 ? On le saura dans un match. En effet, les Angevins se sont qualifiés le 12 février pour les quarts de finale de la coupe de France après leur victoire à Jean-Bouin aux dépens du CA Bastia (Ligue 2). Une victoire acquise dans la douleur, 4-2 après prolongations. Le mardi 25 mars à 20 h 45, le SCO se déplacera à Gueugnon pour rencontrer Moulins, un club amateur qui évolue en CFA et qui s'est débarrassé au tour précédent de Sète (CFA 2) sur le score de 3-1. Mais attention, si les Angevins sont favoris sur le papier – deux divisions séparent les deux formations –, ils devront tout de même se méfier de cette équipe qui a sorti Toulouse (Ligue 1) en 16e de finale.
En cas de victoire, les noirs et blancs égaleraient leur beau parcours de 2011 qui s'était soldé par une défaite à domicile face au Paris-SG (1-3).

TENNIS DE TABLE

La Vaillante en demi-finale de la Ligue des Champions

Quel exploit ! Malgré une défaite à domicile au match aller (1-3) contre le SVS Niederöstrreich, les pongistes de La Vaillante ont réussi à inverser la tendance en s'imposant en Autriche sur le score sans appel de 3-0. Ce résultat les a qualifiés pour les demi-finales de la Ligue des champions de tennis de table. Une belle manière de célébrer les quarante ans du club. Prochaine étape, une rencontre franco-française contre Cergy-Pontoise dont l'aller se tiendra salle Jean-Bouin, le vendredi 7 mars, à 19 h 30. Une sacrée marche à franchir car si les Angevins sont classés en milieu de tableau de Pro A, les Franciliens sont à la lutte avec Chartres pour le titre.

THIERRY BONNET

ÉVÉNEMENT

France-Kazakhstan à Jean-Bouin, les "Bleues" vers la Coupe du monde

Samedi 5 avril, le stade Jean-Bouin accueille l'équipe de France féminine de football. Les "Bleues" affrontent le Kazakhstan dans le cadre des éliminatoires pour la coupe du monde qui se tiendra du 6 juin au 5 juillet 2015 au Canada.
Les Françaises sont bien parties pour décrocher leur billet. Elles sont en tête du groupe 7 après quatre matches et autant de victoires, dont des retentissants 10-0 puis 14-0 contre les Bulgares.
À Angers, elles retrouvent les Kazakhes, qu'elles ont déjà battues au match aller sur le score sans appel de 4-0. C'est la cinquième fois qu'Angers accueille les "Bleues" depuis 1996.
L'an passé, elles y avaient disputé un match amical contre l'Australie (0-2).
Samedi 5 avril, 20 h 50, stade Jean-Bouin.

BASKET

"Marraine d'un jour" avec l'Ufab

Toujours très attendue des jeunes filles âgées de 6 à 11 ans (nées entre 2001 et 2006), la manifestation "Marraine d'un jour" se déroulera le samedi 8 mars, de 13 h 30 à 22 h, à la salle Monplaisir. Cette 6e édition permettra aux jeunes, licenciées ou non d'un club de sport, de découvrir le basket grâce à des animations, des ateliers créatifs et un match de gala.
Le tout encadré par les joueuses professionnelles de l'Union féminine Angers basket (Ufab 49) qui évoluent cette saison en Ligue Féminine de Basket, le plus haut niveau national.
Fiche d'inscription disponible, salle de sports de Monplaisir.
Renseignements : 02 41 68 52 32 ou 06 10 71 78 40.

AGENDA

8 mars
Basket handisport
Angers / Rennes
Gymnase Henri-Bergson, 18h30

9 mars
Handball
Angers-Noyant / Nancy
Salle Jean-Bouin, 14h

14 mars
Basket masculin
ABC / La Rochelle
Salle Jean-Bouin, 20h

15 mars
Football
SCO / Créteil
Stade Jean-Bouin, 14h

Basket féminin
UFAB / Nantes-Rezé
Salle Jean-Bouin, 20h

16 mars
Rubgy
Angers / Fontenay
Stade du Lac-de-Maine, 15h

Voile
Ligue A Optimist
Lac de Maine, de 9h à 18h

21 mars
Handball
Angers-Noyant / Mulhouse
Salle Jean-Bouin, 20h30

23 mars
Volley-ball
Angers / Coutances (H)
Angers / Niort (F)
Salle des Plantes, dès 14h

28 mars
Football
SCO / Metz
Stade Jean-Bouin, 20h

Handball
Angers-Noyant / Massy
Salle Jean-Bouin, 20h30

29 mars
Basket masculin
ABC / Saint-Chamond
Salle Jean-Bouin, 20h

30 mars
Basket féminin
UFAB / Hainaut
Salle Jean-Bouin, 14h30

4 avril
Basket masculin
ABC / Rueil
Salle Jean-Bouin, 20h

5 avril
Basket féminin
UFAB / Charleville-Mézières
Salle Jean-Bouin, 20h

6 avril
Volley-ball
Angers / Riantec Port-Louis (H)
Angers / Niort (F)
Salle des Plantes, dès 14h

11 avril
Football
SCO / Le Havre
Stade Jean-Bouin, 20h

18 avril
Handball
Angers-Noyant / Vernon
Salle Jean-Bouin, 14h

19 avril
Basket masculin
ABC / Monaco
Salle Jean-Bouin, 20h

20 avril
Volley-ball
Angers / Laval (H)
Angers / Saintes (F)
Salle des Plantes, dès 14h

25 avril
Football
SCO / Caen
Stade Jean-Bouin, 20h

DR

CIRCUIT CYCLISTE

Le gratin du cyclisme à Angers

Dix-huit équipes engagées – 10 Pro Tour et 8 Continental Pro –, c'est l'alléchant plateau attendu pour le 62e circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire. Une bonne occasion pour le peloton de préparer les grandes échéances du printemps et de l'été. La course s'arrêtera à Angers le 9 avril. Au programme : une arrivée d'étape jugée en fin de matinée boulevard Henri-Arnauld, devant Le Quai. Le Quai qui sera également le théâtre de l'arrivée du contre-la-montre de l'après-midi : premier départ à 15h, avenue Yolande-d'Aragon. Au menu des coureurs : une boucle de 6,8 km dans les quartiers de Belle-Beille et de la Doutre.
www.circuitcycliste.sarthe.com. Carte du parcours sur www.angers.fr

RENDEZ-VOUS

La boxe angevine en gala

Deux combats professionnels et dix amateurs forment le copieux menu du gala qu'organise Angers boxing club le samedi 8 mars, à 20h, salle Jean-Bouin. L'occasion notamment de retrouver sur le ring la jeune Margot Charrier, l'étoile montante de la boxe angevine, ou encore les pros Dominique Bernard et Georges Ory qui en découdront respectivement en poids moyen et coq.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

TÉLEX **Open de tennis "Future" Espace Anjou,** du 19 au 27 avril, sur la terre battue d'Angers Tennis Club, 2, rue du Colombier. Qualifications du 19 au 21 avril et tableau final et doubles à partir du 22. Renseignements : 0241668686 et www.openespaceanjou.fr ■ **Angers-Pellouailles,** course à pied de 15 km pour les licenciés ou non le dimanche 13 avril. Départ à 15h de la place Lorraine. Renseignements et inscriptions sur www.sco-athle.com ■ **Pour les 10-17 ans, rencontre avec les pros** du SCO le 11 mars, stade de la Grande-Chaussée à 15h, et les basketteurs de l'ABC le lendemain, salle Jean-Vilar, à 16h. Jeudi 13 mars, à 9h30, tournoi de futsal pour les filles, salle Bertin. Inscriptions au 0241257283.

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

Médiateur de la Ville Pour le joindre par courrier : M. le Médiateur, CS 80011 49020 Angers Cedex. Par téléphone : 0 800 49 04 00 (gratuit depuis un poste fixe). Sur www.angers.fr, rubrique "la mairie".

i INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
le lundi de 7 h à 18 h 30, du mardi au vendredi de 5 h 30 à 20 h, le samedi de 5 h 30 à 18 h 30
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY
www.irigo.fr 02 41 33 64 64

TAXIS
Allo Anjou Taxi 02 41 87 65 00
Accueil Taxi Angevin 02 41 34 96 52
Alliance Angers Taxis 02 41 33 10 28

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales) 02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU 02 41 35 37 12
Urgences - Clinique de l'Anjou 02 41 44 70 70
Centre antipoison 02 41 48 21 21
Clinique de la main 02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end) 02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24 0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24 0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement 02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h ; le mercredi, de 10 h à 18 h ; le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique (Clic - agence conseil personnes âgées et réseau de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

La Cité (vie associative)
58, boulevard du Doyenné, lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; jeudi, de 14 h à 17 h 30.
02 41 96 34 90

Accueil logement
68, rue du Mail, lundi, de 14 h à 18 h ; mercredi, de 10 h à 18 h ; mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
Avenue Winston-Churchill (c.c. Chapeau-de-Gendarme) lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le jeudi, de 13 h 30 à 19 h 30.
02 41 45 34 00

Maison départementale de l'autonomie (maison des personnes handicapées et maison des solidarités)
6, rue Lecuit, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0 800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0 800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
Du 1er novembre au 31 mars, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi, de 9 h à 17 h ; le dimanche, de 9 h à 12 h. Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49 06 26 42 67 94

DROGUE
Drogues info service (numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes Centre d'accueil 144 02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents 02 41 80 76 62
Maison Chouette 02 41 87 63 11

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée 119
ALMA Anjou (personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales 39 19 (prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Défenseur des droits 09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d'homophobie) 02 41 88 87 49
SOS Homophobie 0 810 108 135
Conseil conjugal et familial (CAF) 02 41 81 14 17
Médiation 49 02 41 68 49 00
Centre de consultation conjugale (AFCC) 06 16 16 38 73
Adavem 49 02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG 0 800 834 321

SIDA
Sida info service 0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage 02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE, DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24) 02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn 39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine
exposition du 25 janvier au 18 mai 2014

MUSÉES D'ANGERS

4 boulevard Arago
49100 Angers - 02 41 24 18 48
www.musees.angers.fr

musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine
exposition du 25 janvier au 18 mai 2014

MUSÉES D'ANGERS

4 boulevard Arago
49100 Angers - 02 41 24 18 48
www.musees.angers.fr